

Projet de territoire

Communauté de communes du Vexin Normand

Juillet 2018

Pourquoi un tel projet de territoire ?

Notre jeune Communauté de communes du Vexin Normand méritait de se doter d'un projet cohérent, durable et partagé à l'échelle de son nouveau territoire.

Pour mieux valoriser nos atouts, il était essentiel de repérer nos forces, nos faiblesses.

La diversité de notre territoire rural, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques, associatifs et institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs sur lesquels notre intercommunalité peut s'appuyer.

Ainsi avec la volonté d'être une intercommunalité stratégique, les axes suivants ont été déterminés pour motiver nos actions dans les 10 à 15 années à venir : Valorisation de notre identité locale ; Dynamisation de nos lieux de vie et de services ; Aménagements respectueux du cadre de vie ; et Développement économique.


De nombreuses actions ont été identifiées illustrant notre ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le projet met en avant aussi des sujets sur lesquels nous devons réfléchir, avec le souci permanent de nous adapter aux réalités nouvelles.

Perrine Forzy

Présidente de la Communauté de Communes du Vexin Normand

*Cliquez sur les
numéros de
page pour vous
rendre au
chapitre !*



Sommaire

4 — Introduction : les objectifs et les modalités de conduite de la démarche

7 — Le diagnostic : état des lieux et enjeux

8 — Présentation générale du territoire

10 — Un territoire jeune et en croissance démographique, mais qui connaît une perte d'attractivité et des problématiques de vieillissement

22 — L'accessibilité aux services: un territoire structuré autour de 2 pôles de services

25 — Urbanisme et habitat : de nouveaux besoins

30 — Des profils socio-économiques qui traduisent l'évolution tendancielle de l'économie locale

34 — Une économie locale fragilisée par les polarités extérieures

41 — Un territoire pivot mais avec des enjeux de mobilité publique et une forte dépendance à la voiture individuelle

44 — Tourisme, patrimoine naturel et culturel : des potentiels encore méconnus

46 — Synthèse

*Cliquez sur les
numéros de
page pour vous
rendre au
chapitre !*



Sommaire

47

Stratégie

50

Améliorer la connaissance du territoire par les acteurs locaux, les habitants et les touristes

55

Informersur les offres de services existants

59

Renforcer l'offre de proximité et les services itinérants

65

Améliorer les équipements publics, les logements et l'offre commerciale des centres-bourgs ruraux pour lutter contre leur déprise

70

Assurer la cohérence et la qualité du bâti et du paysage

74

Limiter l'emprise spatiale et coordonner la stratégie d'aménagement à l'échelle de l'EPCI

77

Favoriser un maillage équilibré des modes de mobilité sur l'ensemble du territoire

81

Conforter la stratégie touristique

86

Ajuster l'offre de formation par une meilleure connaissance des besoins et coordonner l'action des acteurs de l'emploi et de l'économie

89

Accompagner l'installation d'entreprises par des équipements et outils adaptés

90

Organisation et pilotage

91

Annexe – articulation avec les contractualisations



INTRODUCTION

Un projet de territoire pour le Vexin Normand... pour quoi faire ?

Fusionner... nos ambitions et nos savoirs faire

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors-Epte-Levrière devenues, à compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes du Vexin Normand. Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

Faire de cette démarche l'occasion de répondre à certaines interrogations...

➡ **Coordonner l'action publique locale** : de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

➡ **Encourager un développement solidaire et équilibré pour l'ensemble du territoire** : 328 km², 39 communes ... de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale ? Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises ? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste ?

➡ **Voir large... et loin. Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme.** Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?

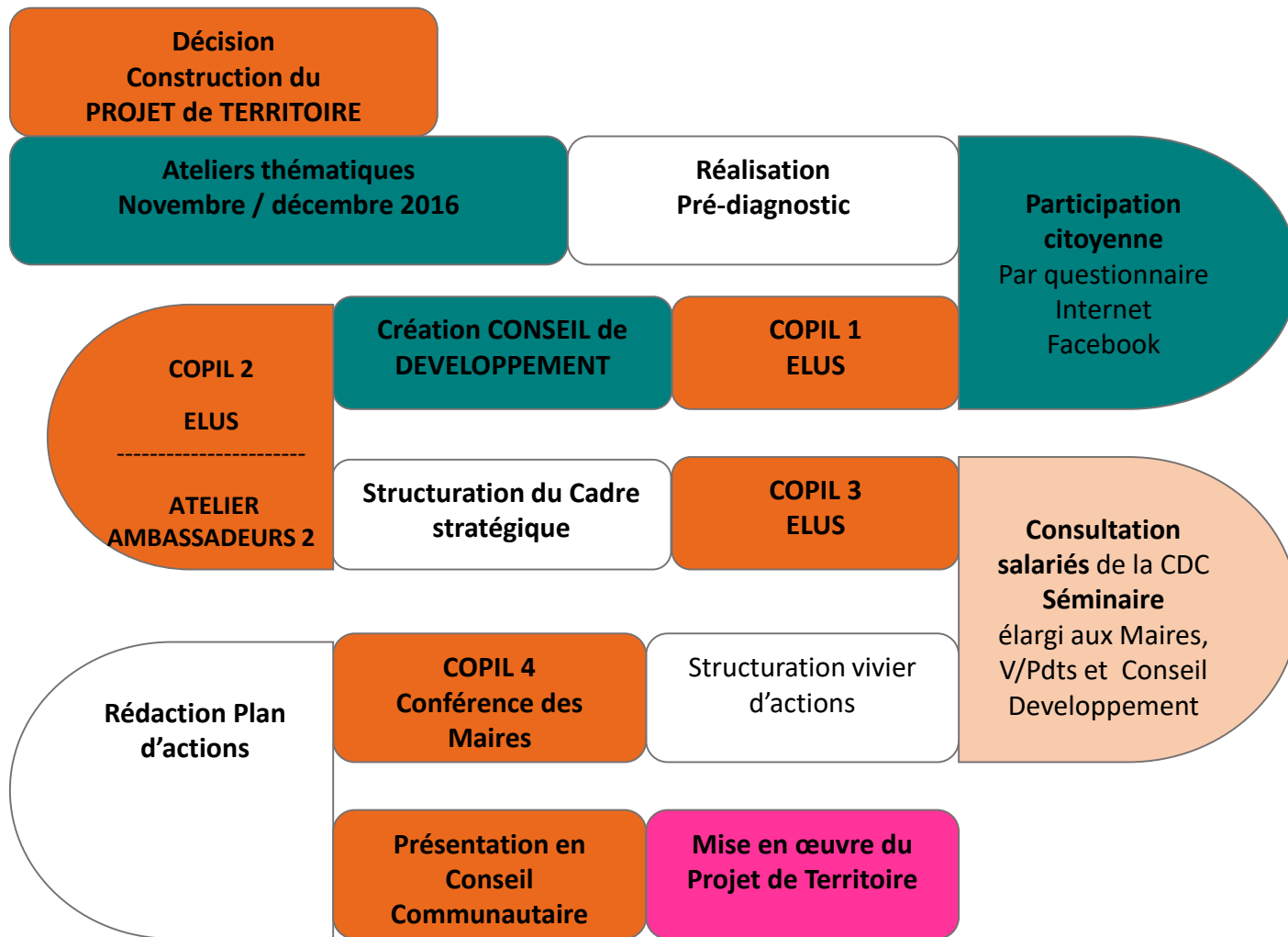
➡ **Construire une politique publique... avec la société civile.** Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?

Les conditions de réussite d'un tel projet :

- ✓ *Après-demain... c'est déjà demain! Se projeter à long terme pour anticiper les changements, en se laissant la possibilité d'ajuster le projet en cours de route*
- ✓ *Décloisonner les regards pour comprendre les dynamiques et les phénomènes au plus près de la réalité*
- ✓ *Coordonner les forces et les moyens : le projet de territoire doit constituer un document de référence sur lequel s'adosser pour le montage des futures stratégies thématiques et contractualisation*
- ✓ *Concerter pour fédérer et assurer la mise en œuvre du programme en misant pour cela sur les acteurs locaux, en particulier les citoyens et les représentants du secteur privé, parfois éloignés de ces démarches*
- ✓ *Anticiper la mise en œuvre du projet pour ne pas qu'il reste lettre morte : feuille de route, outils de suivi, instances de gouvernance, mobilisation des services...*

La démarche conduite par les acteurs

De juillet 2017 à mai 2018 : des temps réguliers de co-construction



LE DIAGNOSTIC

Présentation générale du territoire

La Communauté de communes du Vexin Normand est située dans le département de l'Eure dans la région Normandie. Elle est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors-Epte-Levrière. Elle regroupe aujourd'hui **39 commune** et compte près de **33 000 habitants**.

Elle est structurée autour de **deux pôles** : la ville de **Gisors**, qui avec 11 369 habitants est de loin la commune du territoire la plus peuplée, et la commune d'**Etrépagny**, bourg-centre de 3 900 habitants. Deux autres communes seulement dépassent le seuil du millier d'habitants : Bézu-Saint-Eloi et Neaufles-Saint-Martin.

Elle occupe une position stratégique à environ 50km de Rouen et 80km de Paris, et constitue un territoire à la fois périurbain et rural. Périurbain, car il s'agit d'un territoire à forte dominante résidentielle, beaucoup de ses habitants dépendant pour l'emploi des zones urbaines rouennaise et surtout francilienne. Rurale, de par ses caractéristiques démographiques (une densité de 93 hab/ km² inférieure à la moyenne départementale, 32 communes possédant moins de 700 habitants, etc.) et paysagères (83% de terres agricoles et 11% d'espaces naturels).

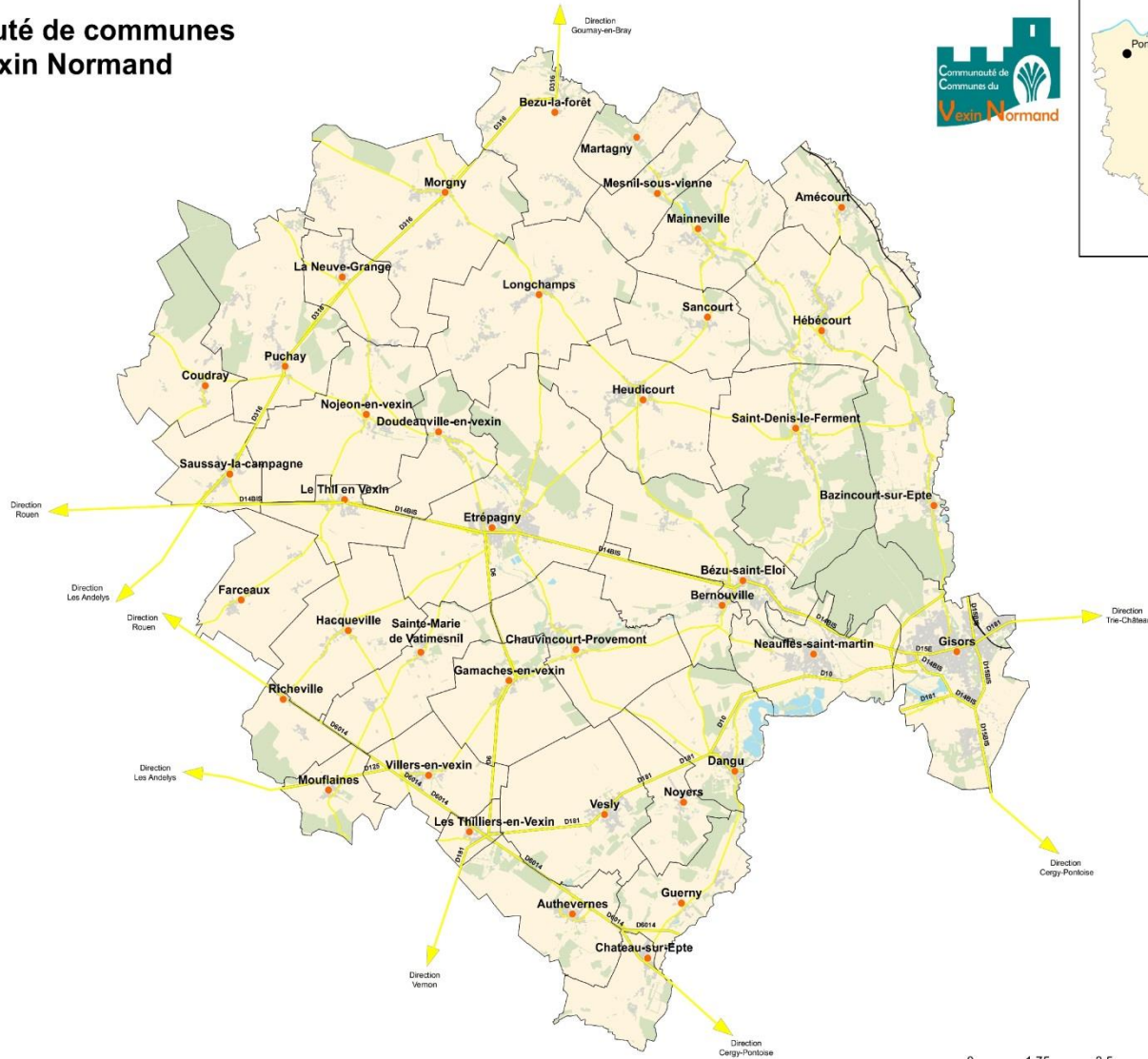
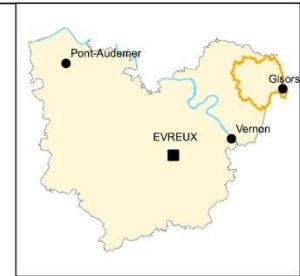
Méthodologie du diagnostic du territoire

Les principales données présentées ci-après sont issues d'une analyse documentaire et statistique réalisée à partir des données de l'INSEE (2013) et des documents fournies par la Communauté de communes du Vexin-Normand.

En parallèle, une enquête a été diffusée auprès des habitants du territoire. 118 répondants ont accepté d'apporter leur vision du territoire et ainsi de nourrir ce diagnostic. Les résultats vous sont présentés sous forme graphique et sont identifiables grâce au symbole :



Communauté de communes du Vexin Normand



Auteur : SIG CCVexin Normand Juin 2018 - Source BD TOPO IGN



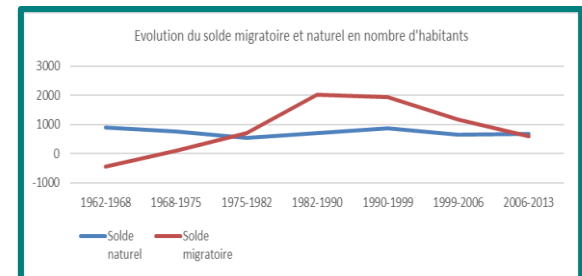
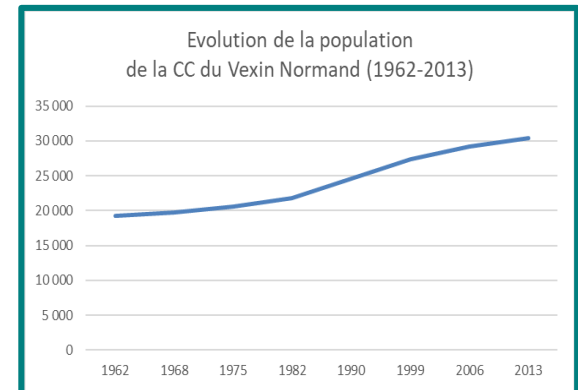
Un territoire jeune et en croissance démographique, mais qui connaît une perte d'attractivité et des problématiques de vieillissement

Une dynamique démographique positive en dépit d'une attractivité résidentielle en baisse

- La population du territoire est en augmentation constante depuis 1968 (+ 57,6%).
- Cette augmentation est portée depuis 2006 de façon quasi égale par le solde migratoire (variation annuelle de + 0,29%) et le solde naturel (variation annuelle de + 0,32%).

L'arrivée de nouvelles populations sur le territoire

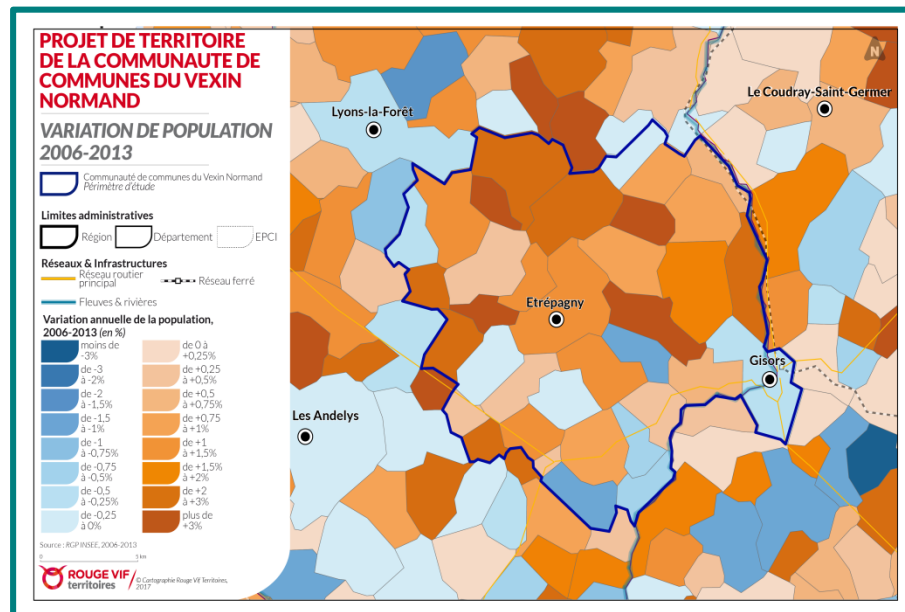
- Alors que l'arrivée de nouvelles populations était un phénomène marquant au début des années 80, moteur de la croissance démographique, une baisse du solde migratoire est constatée depuis le début des années 1990, mais avec des disparités entre le territoire de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny et celui de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière :
 - le SM(*) annuel a augmenté de 0,81% entre 2006 et 2013 sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny, avec notamment trois communes où la variation annuelle de l'évolution liée au SM est supérieure à 2% (Le Thil en Vexin, + 2,84% ; La Neuve-Grange, + 2,37% ; et Mouflaines, + 2,04%).
 - le SM annuel s'est stabilisé entre 2006 et 2013 sur le territoire de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière même si on dénombre cinq communes où la variation annuelle de l'évolution liée au SM est négative (Gisors, - 0,51% ; Mesnil-sous-Vienne, - 0,66% ; Amécourt, - 0,84% ; Authevernes, - 1,86% ; et Bernouville, - 1,53%).
- Cette relative dichotomie entre les deux territoires en termes d'arrivée de nouvelles populations est néanmoins à nuancer. L'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière comporte en effet des communes qui ont vu leur SM progresser sur la période 2006-2013 telles que Sancourt (+ 2,52%), Bézu-Saint-Eloi (+ 2,44%) ou Bazincourt-sur-Epte (+ 1,96%), et l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny des communes qui ont vu leur SM diminuer sur la même période comme Richeville (- 1,08%), Coudray (- 0,85%) ou Hacqueville (- 0,66%).



L'évolution démographique endogène du territoire

- **Le solde naturel se stabilise** depuis une dizaine d'années avec **une augmentation annuelle de 0,32%** sur les périodes 1999-2006 et 2006-2013. La variation annuelle de l'évolution du SN(*) de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny (+ 0,41% et + 0,54% sur les deux périodes) est néanmoins légèrement supérieure à celle de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (+ 0,28%, puis + 0,20%).
- A noter par ailleurs que les communes qui ont connu les plus fortes augmentation de leur solde naturel annuel sur la période 2006-2013 sont **les communes situées aux franges du territoire** tant dans l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny (Richeville, + 1,34% ; Saussay-la-Campagne, + 1,26 ; Morgny, + 1% ; Les Thilliers en Vexin, + 0,92%) que dans l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (Amécourt, + 1,34% ; Mainneville, + 0,99%).

D'une manière générale, l'augmentation de la population est **plus dynamique sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Canton d'Etrépagny** (avec un taux de variation annuel moyen de + 1,35%) que sur celui de l'ex-Communauté de communes de Gisors-Epte-Levrière (TVAM (**)) de + 0,19%). Ce phénomène pourrait s'expliquer par une **urbanisation progressive de l'ouest du territoire du Vexin Normand** (mais aussi néanmoins de certaines communes à l'Est comme Bézu-Saint-Eloi, Sancourt ou Bazincourt-sur-Epte). Ces **néo-ruraux** sont essentiellement de jeunes couples actifs souhaitant bénéficier d'un environnement de meilleure qualité (cadre de vie, coût immobilier, etc.). Il s'agit également de jeunes retraités venus s'installer à la campagne, contribuant ainsi à l'économie résidentielle du territoire.



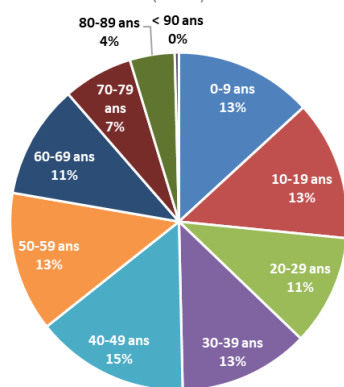
(*) Solde naturel

(**) Taux de variation annuel

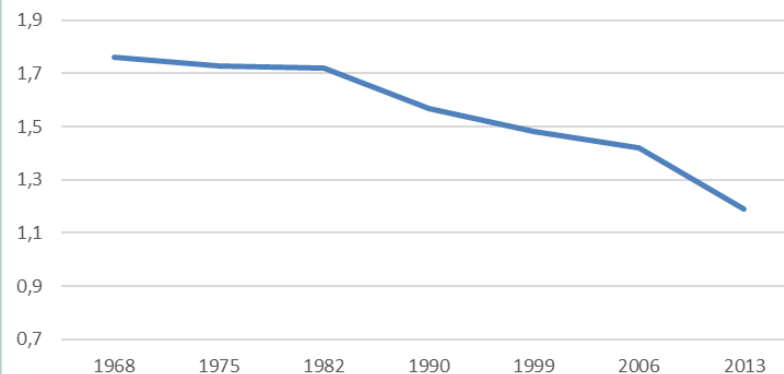
Une population jeune malgré un vieillissement constant

- Le territoire du Vexin Normand se caractérise par **la jeunesse de sa population** : 26,5% de la population a moins de 20 ans (contre 26,4% au niveau départemental et 24,8% au niveau régional).
- Mais la Communauté de communes du Vexin Normand est néanmoins sujette au **vieillissement de sa population** comme en témoigne la **baisse constante de l'indice de jeunesse** depuis près de 40 ans. Il est passé en effet de 1,71 en 1968 à 1,02 en 2013.
- La part des plus de 60 ans dans la population s'élève aujourd'hui à 22,3% (contre 22,6% au niveau départemental et 25% au niveau régional).

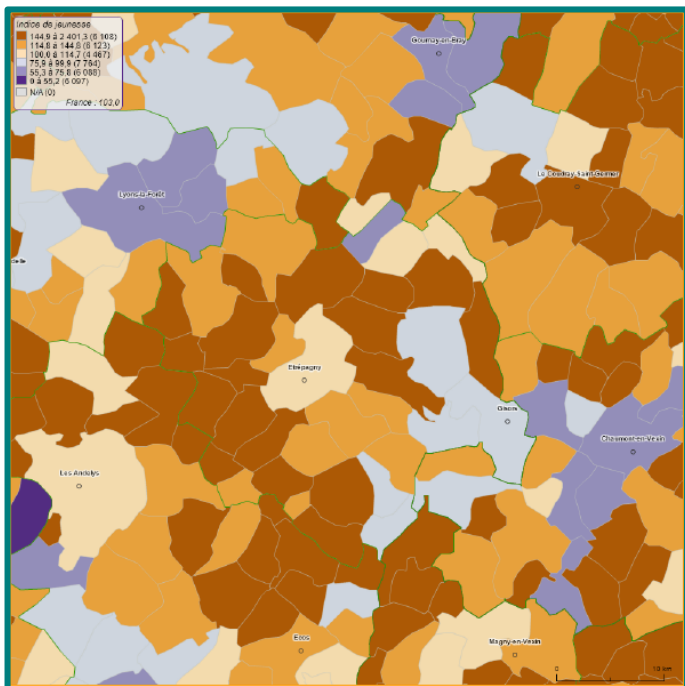
Répartition de la population de la CC du Vexin Normand par classe d'âge (2013)



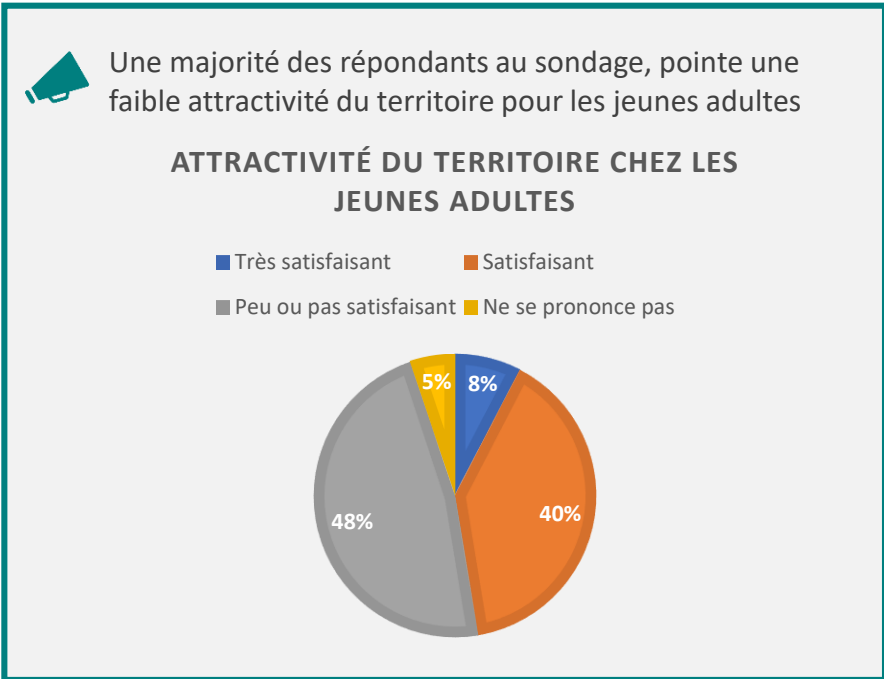
Evolution de l'indice de jeunesse dans la CC du Vexin Normand (1962-2013)



- On observe néanmoins des disparités en termes de structure démographique de la population entre l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny et l'ex-CC Gisors-Epte-Levrière :
 - 28,7% de moins de 20 ans sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny, contre 25,3% dans l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière, avec notamment 9 communes qui comptent plus de 30% de moins de 20 ans aux franges ouest et nord-ouest (Coudray, Farceaux, La Neuve Grange, Le Thil, Longchamps, Richeville, Sainte-Marie-de-Vatimesnil, Sancourt, et Saussay-la-Campagne).
 - 24,1% de 60 ans et plus sur le territoire de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (contre 19,4% dans l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny) avec notamment 6 communes avec plus de 25% de 60 ans et plus à l'est et au sud-est (Gisors, Guerny, Mesnil-sous-Vienne, Neaufles-Saint-Martin, Noyers, Saint-Denis-le-Ferment).



Indice de jeunesse (2013)



Des services à développer pour chaque type de population

Les structures petite enfance/enfance/jeunesse du territoire

L'arrivée de jeunes couples et la présence de nombreux jeunes sur le territoire nécessite une offre adaptée en termes d'accueil petite enfance, de l'enfance, et de la jeunesse.

- La Communauté de communes du Vexin Normand dispose d'un Pôle Petite enfance et d'un pôle Jeunesse au sein de la Direction des Familles. Parallèlement, la ville de Gisors a gardé la gestion de nombreuses structures via un service Enfance et un service Jeunesse.
- Le territoire dispose de plusieurs structures d'accueil petite enfance et enfance présentant **une bonne capacité d'accueil** au regard des besoins démographiques actuels :
 - Un multi-accueil intercommunal à Gisors (40 places pour les enfants de 0 à 4 ans)
 - Deux Relais d'Assistantes Maternelle à Gisors et Etrépagny, ainsi qu'un RAM itinérant gérés par l'intercommunalité.
 - Deux multi-accueils municipaux (39 places pour les enfants de 0 à 4 ans) et une crèche familiale (30 places) gérés par la ville de Gisors
 - Deux micro-crèches privées à Etrépagny et sur la ZAC du Mont-de-Magny à Gisors.
- A noter enfin qu'il est prévu de créer prochainement deux Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP), gérés par la Communauté de communes du Vexin Normand, à Etrépagny dans un espace dédié de la future Ludothèque-Médiathèque et à Gisors dans les locaux du Centre Communal d'Action Social.

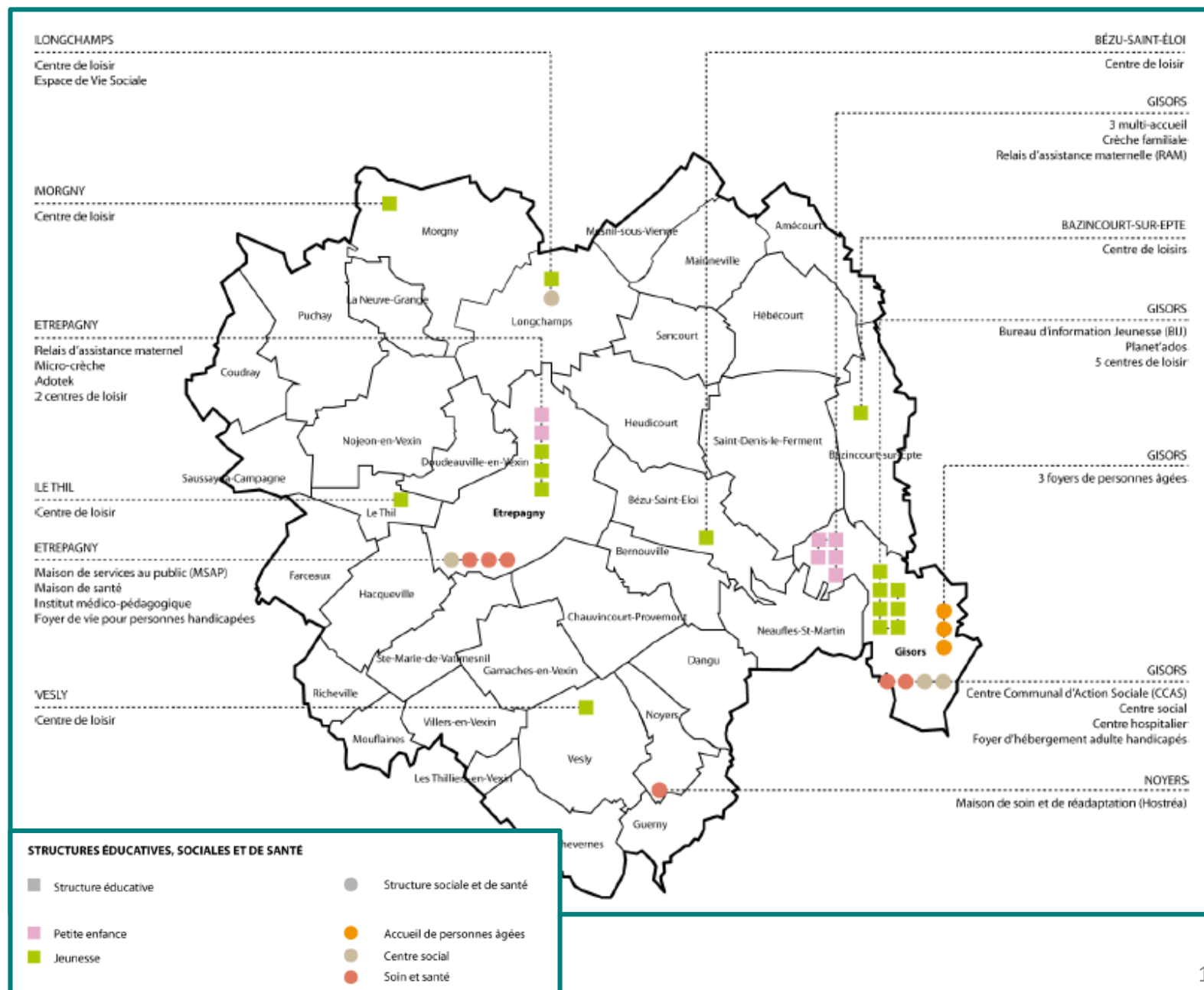
Les établissements de soins et de santé du territoire

- Le principal établissement de santé du territoire est le **centre hospitalier de Gisors** (Pôle sanitaire du Vexin) : il dispose de 458 lits et places, et gère des activités sanitaires (chirurgie, médecine, maternité, urgences, SSR, Soins de Longue Durée) et des activités médico-sociales (EHPAD, MAS, SSIAD).
- Le territoire dispose également :
 - D'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire à Etrépnay**, qui regroupe une quinzaine de professionnels de santé. Sa création répond à un véritable besoin, **le secteur d'Etrépnay ayant été placé en zone de désertification médicale**.
 - D'un établissement de santé privé à but non lucratif, le Centre de soins de suite et de réadaptation de longue durée « l'Hostréa » à Noyers, avec une activité d'hospitalisation complète répartie sur trois unités géographiques.
- D'une manière générale, le territoire se caractérise par **une accessibilité relativement limitée aux soins** : le diagnostic de l'ARS fait apparaître le territoire comme **un pôle déficitaire fragile (notamment la ville de Gisors)** avec un manque de professionnels de santé couplé à une offre limitée en termes de transport depuis les villages. La capacité de l'offre locale de soins ne permet pas de répondre aux besoins de santé des habitants

Les services à destination des personnes âgées et handicapées

Le vieillissement progressif de la population du territoire implique d'anticiper ces changements et développer une offre de services adaptée aux besoins des personnes âgées.

- Hors aujourd'hui, la Communauté de communes du Vexin Normand ne propose que **3 structures dédiées aux personnes âgées**, toutes situées à Gisors :
 - Deux résidences gérées par le CCAS, destinées aux personnes de 60 ans et plus autonomes ;
 - Un EHPAD, dépendant du Centre hospitalier de Gisors.
- Il existe également un **service de Maintien à domicile** géré par le CCAS de Gisors qui s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes provisoirement immobilisées, ainsi que plusieurs services associatifs agréés par le Département (ADMR, ATA, etc.) intervenant au domicile des personnes âgées.
- Enfin, le territoire ne comporte pas de Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et dépend du CLIC de Vernon.
- Le territoire accueille par ailleurs **plusieurs structures pour personnes handicapées** :
 - L'Institut médico-pédagogique le Moulin Vert, qui accueille à Etrépany 40 filles et garçons de 6 à 16 ans présentant des déficiences intellectuelles moyennes ou légères, et venant de l'ensemble du département.
 - Le Centre Saint-Martin, foyer de vie pour personnes handicapées à Etrépany, met en œuvre des soutiens médico-sociaux destinés aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie.
 - Le foyer d'hébergement pour adultes handicapés de Gisors assure l'hébergement et l'entretien de personnes handicapées qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un service d'aide par le travail (ESAT) ou dans une entreprise adaptée.



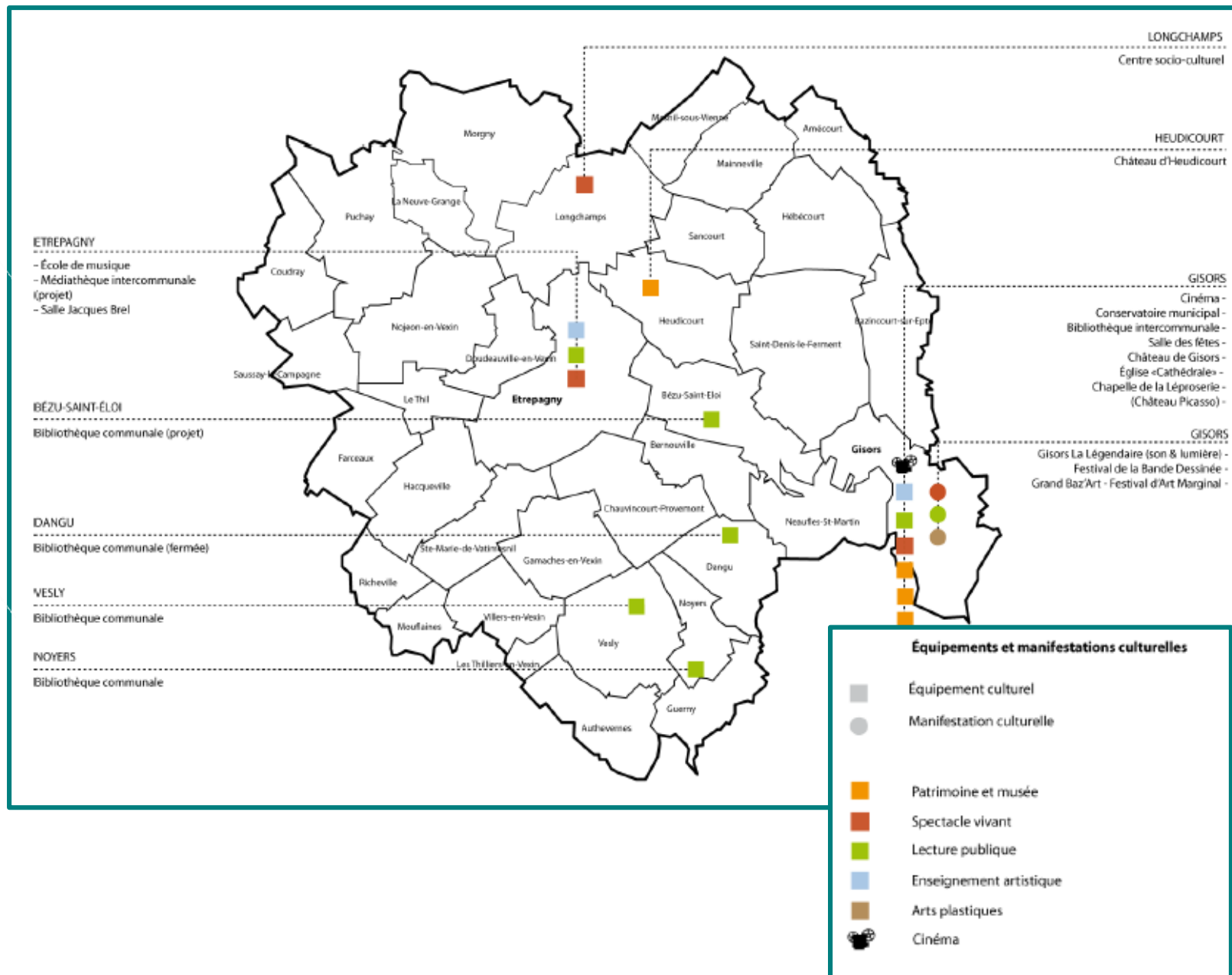
L'offre culturelle et récréative du territoire

La culture

- **L'offre culturelle est majoritairement concentrée sur Gisors et Etrépnay.**
- Elle intervient essentiellement autour de la **lecture publique**, les bibliothèques représentant les équipements culturels les plus présents et les mieux répartis sur le territoire. On en dénombre quatre (plus une en projet) :
 - Une médiathèque à Etrépnay et une bibliothèque à Gisors, deux équipements d'intérêt communautaire ;
 - Deux bibliothèques communales à Vesly et Noyers, et une en projet à Bézu-Saint-Eloi.
- Un **Contrat de territoire lecture** a été signé entre la Communauté de communes du Vexin Normand, la DRAC et la MDE. Il aura pour objectif de promouvoir les projets de développement de la lecture en direction des jeunes publics.
- Le territoire compte également :
 - Un cinéma, classé Cinéma art et essai - labels Jeunes Public, Recherche & Découverte, et Répertoire & Patrimoine, à Gisors, avec une programmation diversifiée ;
 - Un conservatoire à Gisors et une école de musique et de danse à Etrépnay accueillant jusqu'à 400 élèves ;
 - Plusieurs manifestations portées en grande partie par la médiathèque communautaire : saison culturelle d'une vingtaine de dates à Gisors, festival d'art marginal (Grand Baz'art) à Gisors, un festival de BD à Gisors, un spectacle son et lumière (Gisors la légendaire) à Gisors, plusieurs événements à Etrépnay et à partir du Centre socioculturel de Longchamps (Printemps des poètes, semaine de la francophonie, Partir en Livre, Semaines artistiques et cinéma rural sur Longchamps, etc...).

Les sports et les loisirs

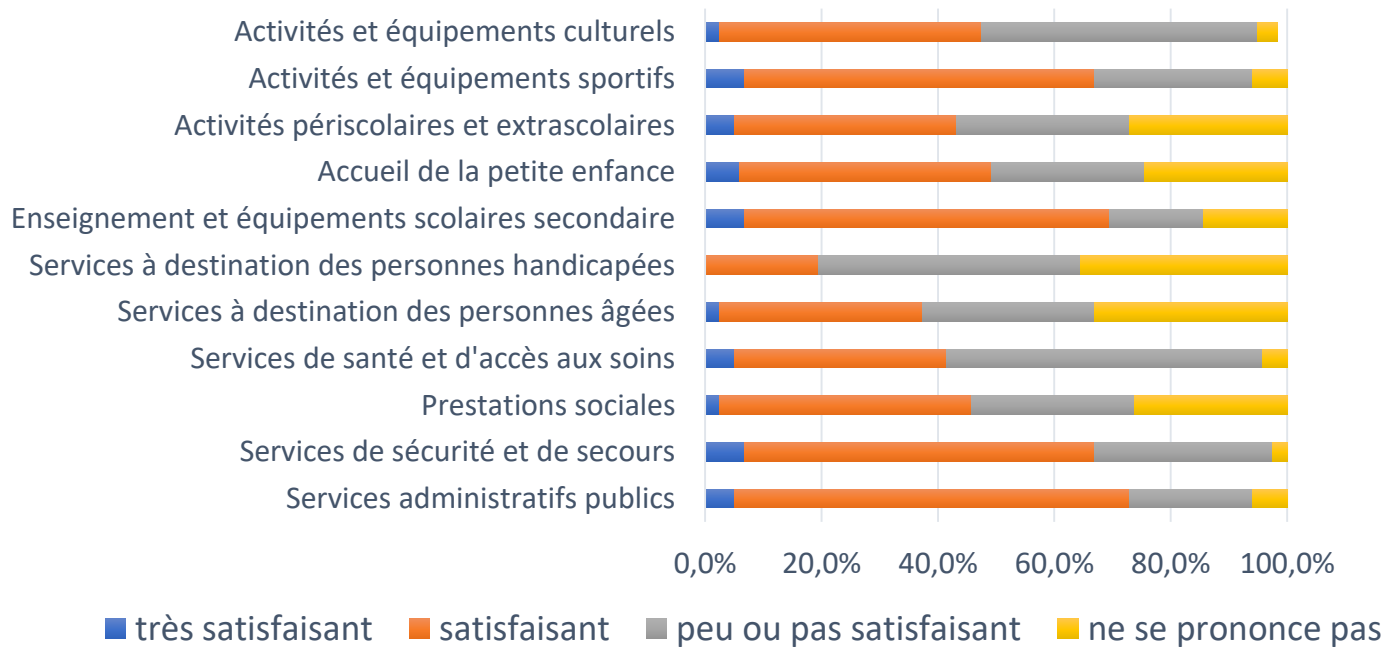
- On recense, en termes d'équipements :
 - Un centre aquatique intercommunautaire – AquaVexin – à Trie-Château et une piscine communautaire à Etrépnay.
 - Deux gymnases d'intérêt communautaire – gymnase David Douillet et Jeannie Longo – à Etrépnay, et deux gymnases à Gisors.
 - Des terrains de football à Gisors, Dangu, Neaufles-Saint-Martin et Thil-en-Vexin.
 - Un club de tennis à Gisors.
- D'une manière générale, le territoire bénéficie d'un **tissu associatif important, source de dynamisme pour la vie culturelle et sportive des habitants**





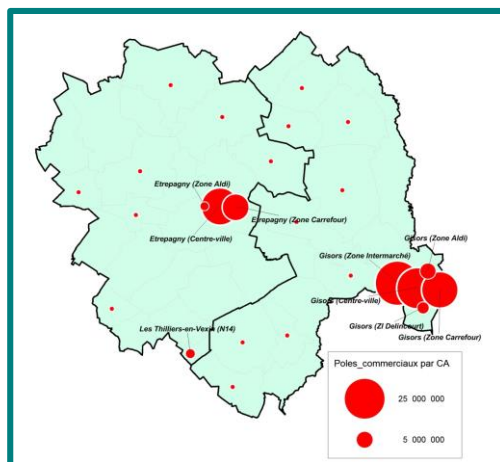
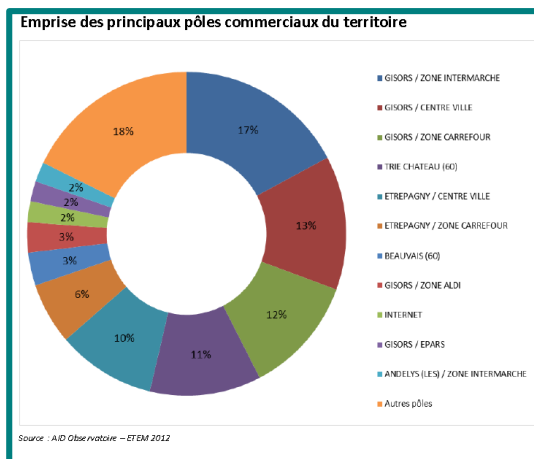
Avec une moyenne de 47,3% d'opinion positive (cumul des classes « satisfaisant » et « très satisfaisant »), **les répondants ont une perception des services globalement satisfaisante**. Toutefois, les services de santé et d'accès aux soins et les services à destination des handicapés sont jugés peu ou pas satisfaisants. L'amélioration de l'accès aux soins est d'ailleurs pour 66,9% des répondants l'une des trois principales priorités du territoire pour les années à venir.

Perception du territoire en termes de services



Une offre commerciale en déclin

- Le territoire est commercialement structurée autour de :
 - Un **pôle commercial secondaire** : Gisors (offre développée et diversifiée sur des achats quotidiens à hebdomadaires, et sur des achats occasionnels lourds) ;
 - Un **pôle commercial de proximité** : Etrépagny (offre développée sur les achats quotidiens).
- Gisors rassemble 60% des commerces du territoire.** L'offre y est particulièrement développée dans les secteurs de **l'équipement de la personne** et de **l'équipement de la maison**, du fait notamment de la présence de deux hypermarchés. La ville d'**Etrépagny** constitue, elle, un pôle de proximité important pour tout l'ouest du territoire et dispose d'une **offre commerciale variée**.
- En dehors de ces deux pôles, l'offre commerciale du territoire est relativement faible** et s'appuie principalement sur un maillage de commerces et de multi-services de proximité.
- L'évasion commerciale du territoire s'élève à 32,2%** (source: CCI), résultant de la concurrence exercée par des grands pôles commerciaux de Vernon, Cergy Pontoise et Beauvais, mais aussi des déplacements domicile-travail vers ces zones d'emplois. Beauvais cristallise les achats de nature plus exceptionnelle.
- Le nombre de fermetures de commerces est en augmentation à Gisors depuis 2011** et on dénombrait une **vingtaine de commerces vacants** recensés dans le centre-ville en 2015.

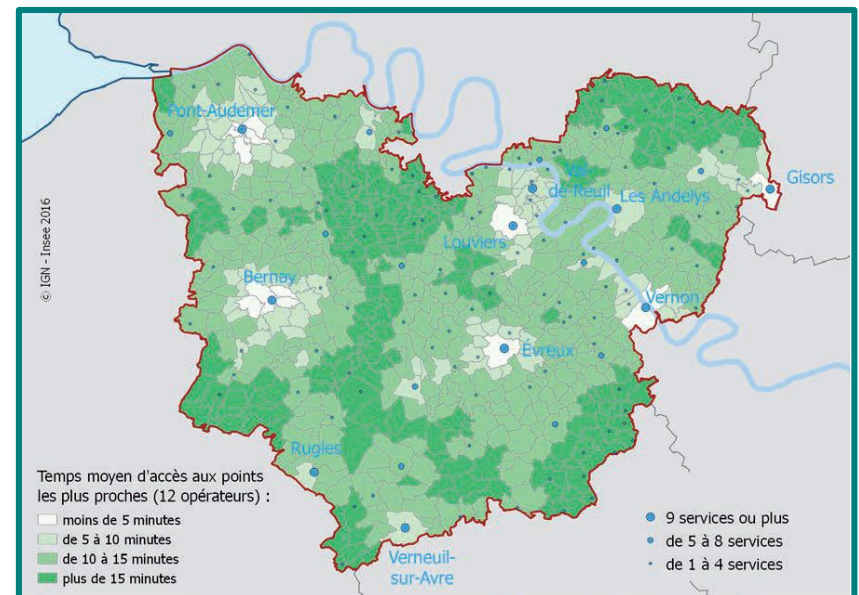
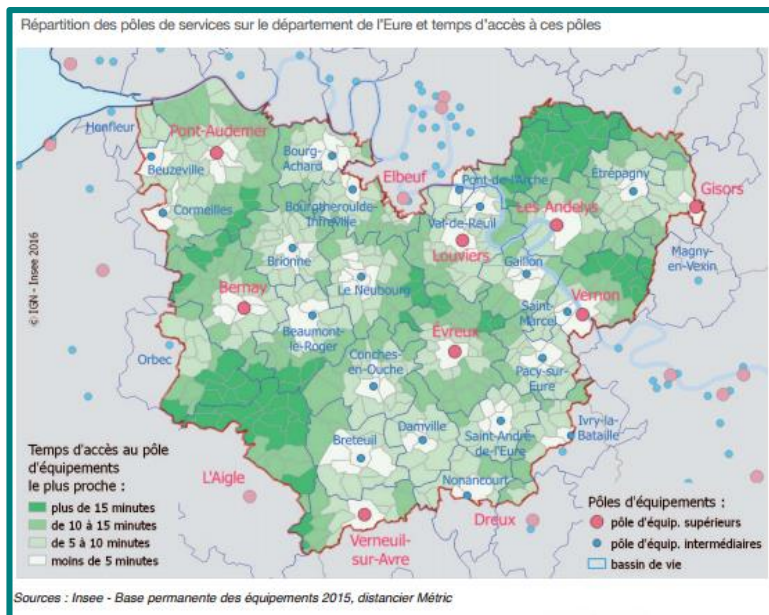


- Le graphique ci-contre souligne l'emprise des zones commerciales et grandes surfaces dans la captation des dépenses des ménages, les centres ville de Gisors et d'Etrépagny ne représentant que 23% de celles-ci.
- En dehors de ces deux pôles, l'offre commerciale sur le territoire est très faible et s'appuie essentiellement sur un maillage de multi-services de proximité.

L'accessibilité aux services: un territoire structuré autour de 2 pôles de services

Un bonne accessibilité aux services...

- **Gisors constitue l'un des 8 pôles d'équipements supérieurs** du département, auquel s'ajoute Etrépagny, pôle de dimension intermédiaire.
- **L'ensemble des communes se situent à moins de 15 minutes d'un pôle de services**, bénéficiant des pôles intérieurs ou extérieurs au territoire (Les Andelys).
- Seules les communes situées au nord du canton d'Etrépagny sont situées à plus de 15 minutes d'un pôle de services, soit 2,64% de la population du territoire (contre 4% pour la moyenne des départements de province).
- Les 12 opérateurs de services publics sont présents sur le territoire sur le territoire.
- **Une MSAP a été ouverte en 2014 à Etrépagny avec notamment un point d'accès au droit**



... qui cache une certaine hétérogénéité dans la disponibilité de l'offre

- **A l'échelle locale, si la gamme de services implantés sur le territoire est relativement bonne, leur couverture est variable en fonction du type d'opérateurs.** Parce que la plupart des services se trouvent implantés à Gisors et, plus ponctuellement, Etrépagny, les communes situées dans la partie nord du territoire se trouvent plus isolées.
- Lorsqu'un opérateur se trouve uniquement implanté à Gisors, sa couverture (en termes de temps de transport pour y accéder) ne profite qu'à une partie du territoire, obligeant les habitants plus à l'ouest et au nord de la limite Etrépagny – Mainneville- Heudicourt, à se déplacer en voiture sur une durée dépassant les 15 minutes.
- A noter que la partie Est du territoire ne possède aucun point d'accès au droit.

Opérateurs uniquement présents sur un site du territoire	Opérateurs accessibles sur l'ensemble du territoire
Trésors public (Gisors)	La Poste (accessibilité moindre au Nord du territoire)
Pôle Emploi (Gisors)	Conseil Départemental (accessibilité moindre au Nord du territoire)
CARSAT (Gisors)	Missions Locales (accessibilité moindre au Nord du territoire)
MSA (Etrépagny)	CAF (accessibilité moindre au Nord du territoire)
CDIFF (Gisors)	CPAM (accessibilité moindre au Nord du territoire)
ADIL (Gisors)	

Source: diagnostic INSEE – SDAAPS Eure

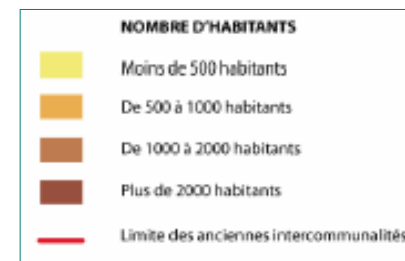
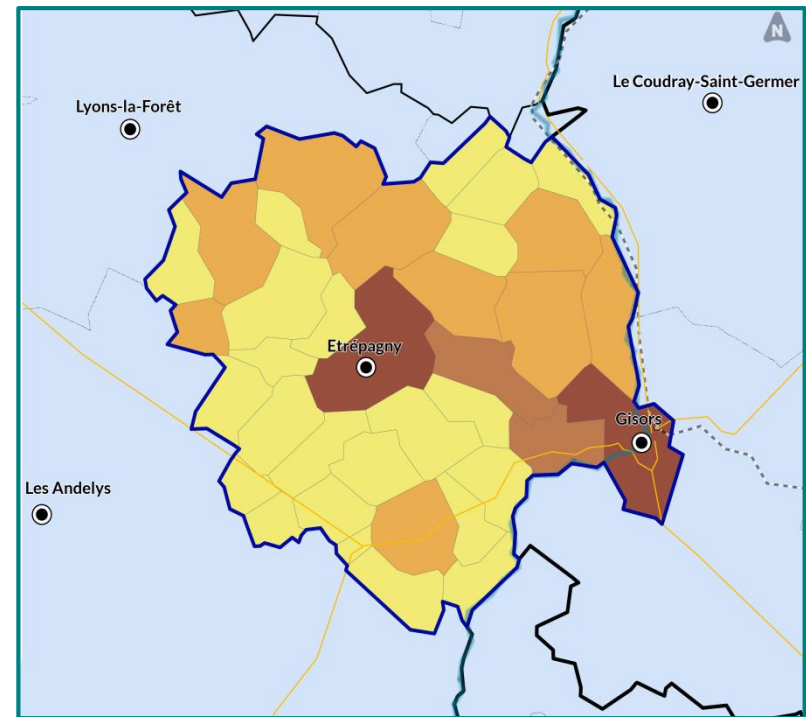
ENJEUX

- Optimiser la prise en charge de la petite enfance via une diversification et une structuration de l'offre à l'échelle intercommunale (secteur privé), notamment sur le secteur d'Etrépagny où l'offre se limite à une micro-crèche privée et un RAM et où s'installe de jeunes couples avec enfants.
- Anticiper le vieillissement de la population par le développement d'une offre de services à destination des personnes âgées
- Attirer de nouveaux professionnels de santé pour combler le déficit de médecins sur le territoire à travers la mise en place d'un projet global de santé.
- Développer une politique culturelle et sportive à l'échelle de l'intercommunalité afin de permettre une vie culturelle et sportive riche et adaptée aux nouvelles populations sur l'ensemble du territoire.
- Garantir un accès aux services publics à l'ensemble de la population via notamment le développement de la Maison d'Accès aux Services Publics à Gisors (élargissement de la gamme de services et renforcement de la communication et de l'information).
- S'appuyer sur l'offre existante extra-territoriale pour développer les complémentarités et les partenariats.
- Soutenir la reprise et le maintien de commerces en centre-ville

Urbanisme et habitat : de nouveaux besoins

Un territoire semi-rural et résidentiel connaissant des problématiques de logements vacants

- La Communauté de communes du Vexin Normand est structurée autour d'un **pôle urbain** (Gisors, 11 369 habitants) et d'un **bourg-centre** (Etrépagny, 3 900 habitants). Avec les communes de **Bézu-Saint-Eloi** et **Neaufles-Saint-Martin**, ils forment la principale dorsale urbaine du territoire rayonnant localement sur les petites villes voisines. S'y concentre plus de la moitié des habitants du territoire.
- **64% des communes du territoire comptent moins de 500 habitants.**
- **La densité moyenne est de 93 habitants/km²**, un chiffre inférieur aux moyennes départementale (98,52 habitants/km²) et régionale (111,34 habitants/km²), **confirmant le caractère rural d'une grande partie du territoire.** La population est par ailleurs inégalement répartie sur le territoire, avec notamment une disparité entre le territoire de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (127 habitants/ km²) et celui de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny (64 habitants/ km²).



PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

OCCUPATION DU SOL 2012

 Communauté de communes du Vexin Normand
Périmètre d'étude

Limites administratives

 Région  Département  EPCI

Réseaux & Infrastructures

 Réseau routier principal  Réseau ferré

 Fleuves & rivières

Types d'espaces

 Zones urbanisées

 Zones industrielles ou commerciales

 Espaces verts artificialisés, non agricoles

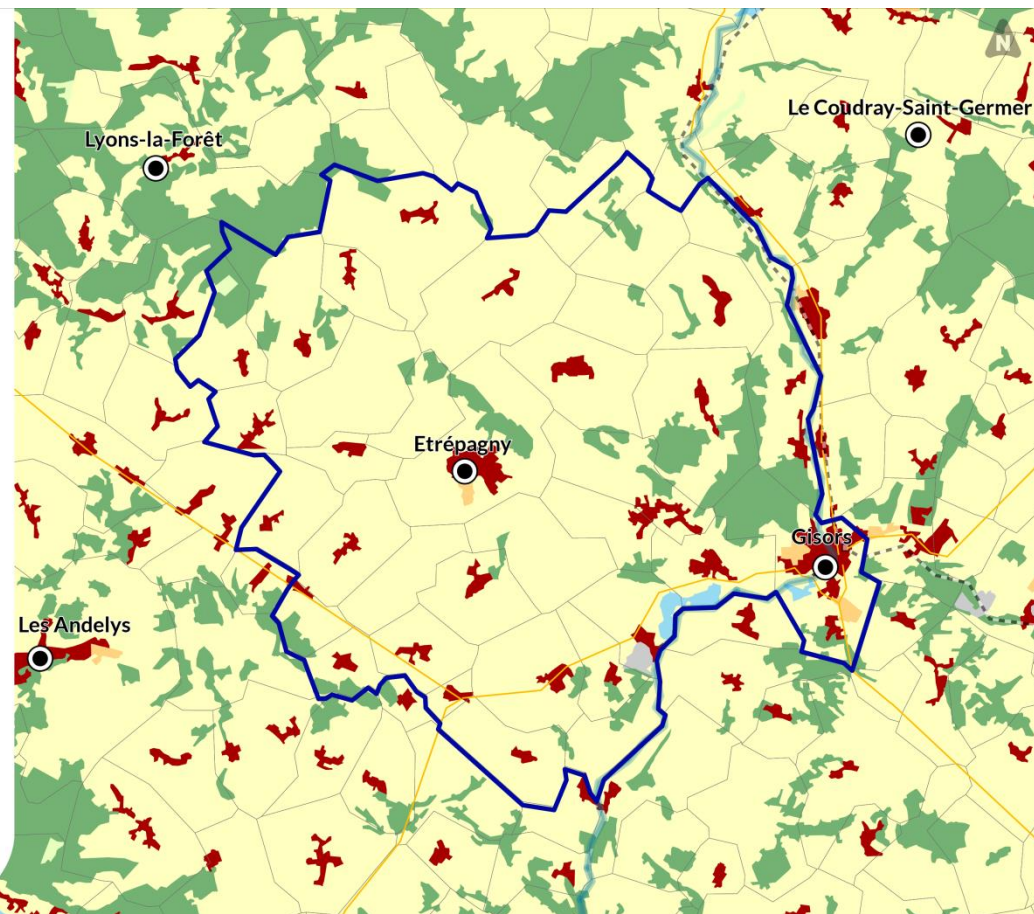
 Territoires agricoles

 Zones naturelles

 Surfaces en eau

Source : Corine Land Cover 2012
0 5 km

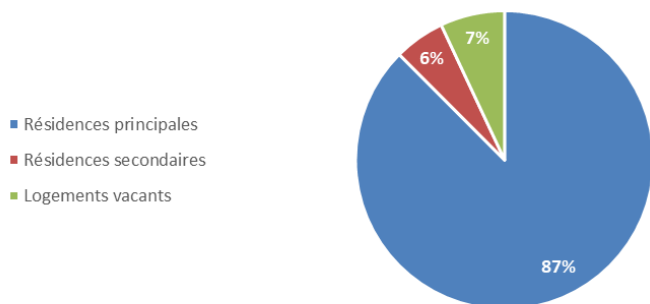
 ROUGE VIF
territoires © Cartographie Rouge Vif Territoires,
2017



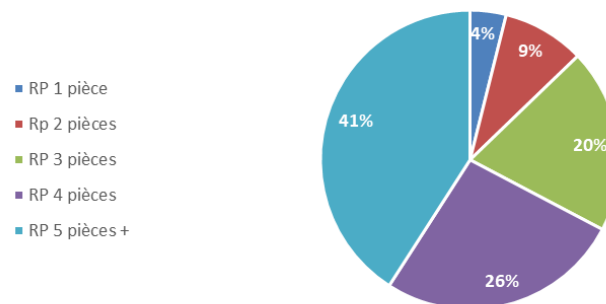
- L'occupation des sols montre un **réseau de petits centres urbains relativement équilibré**, entourés d'importantes surfaces agricoles. Les espaces naturels et forestiers occupent une faible partie de l'espace, disséminés en petits îlots à l'exception du bois de Gisors situé au nord-ouest de Gisors.

- 87,5 % de logements sont en résidence principale.
- On compte **74,6% de maisons individuelles** (92,1% dans l'ex-Communauté de communes du Canton d'Etrépagny, 64,9% dans l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière) et 68,4% de logements de 4 pièces et plus.
- 64,4% des ménages sont propriétaires de leur logement, 17,1% sont des locataires privés et 16,3% locataires HLM.
- Le territoire **connait une augmentation de la part des logements vacants** qui est passée de 4,7% à 7% entre 2006 et 2013. Il reste à savoir où se situe ces logements vides mais il est prévisible qu'ils concernent principalement les centres-bourgs, posant la question de la dévitalisation de ces espaces.

Type d'occupation des logements
sur la CC du Vexin Normand (2013)



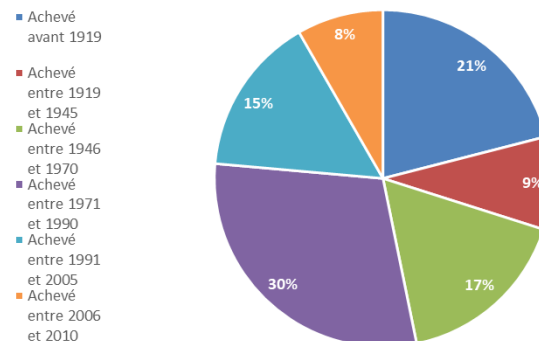
Taille des logements sur la CC du Vexin Normand
(2013)



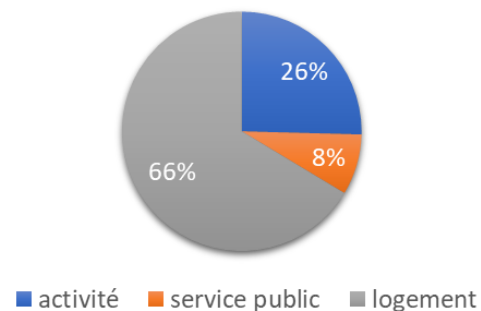
Un parc de logements relativement ancien, des nouvelles constructions en perte de vitesse

- **Les logements récents** (achevés entre 2006 et 2010), **représentent 8,3%** du parc de logements, soit un taux supérieur aux moyennes régionale (6,5%) et départementale (7,6%). 5 communes ont une part prédominante de logements récents : Sancourt (21%), La Neuve-Grange (20%), Longchamps (19%), Bézu Saint-Eloi (17%), et Bazincourt-sur-Epte (15%), soit des communes situées en périphérie d'Etrépagny et de Gisors, et qui font partie des communes du territoire qui ont vu leur solde migratoire le plus progressé sur la même période.
- La construction de logements représente près de 66% des nouvelles surfaces urbanisées (171 407 ha construits entre 2005 et 2014). Ce chiffre ne doit néanmoins pas marquer une **baisse importante de la construction de nouveaux logements entre 2007 et 2014 (-70%)**.
- **Le parc de logements compte 30% de logements anciens** (achevés avant 1945), soit un taux supérieur aux moyennes régionale (27,5%) et départementale (26,5%). Ces derniers occupent plus de la moitié des logements dans 5 communes du territoire (Dangu, Gamaches-en-Vexin, Hacqueville, Mouflaines, Mainneville).
- A noter qu'une **OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)** sera lancée prochainement sur l'ensemble du territoire.

Répartition des logements par année d'achèvement sur la CC du Vexin Normand (2013)

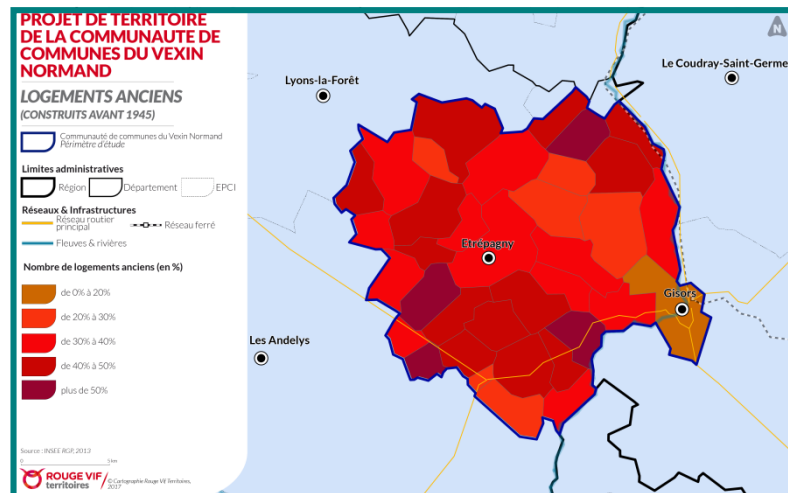
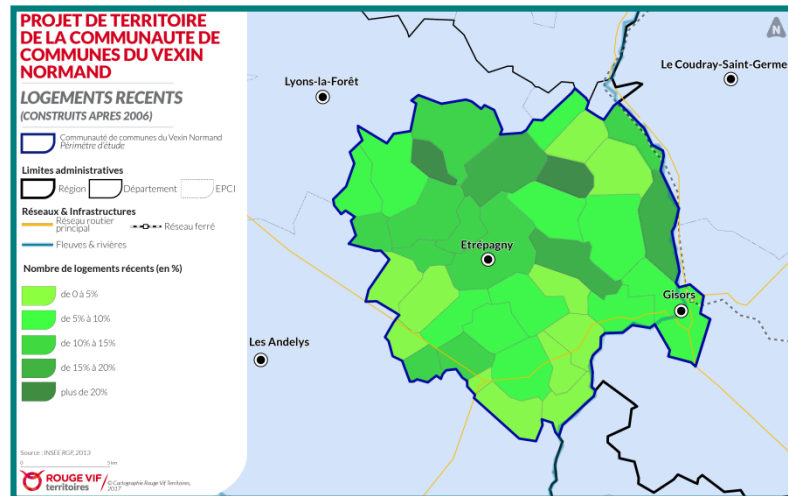


Répartition des surfaces construites en 10 ans (2005-2014)



ENJEUX

- Développer une stratégie communautaire en matière d'habitat
- Conforter la vocation résidentielle des centres-villes et centre-bourgs via notamment la réhabilitation de logements anciens
- Lutter contre la vacance locative
- Assurer la rénovation énergétique de l'habitat
- Accompagner les personnes les plus fragiles dans leurs travaux d'économie d'énergie

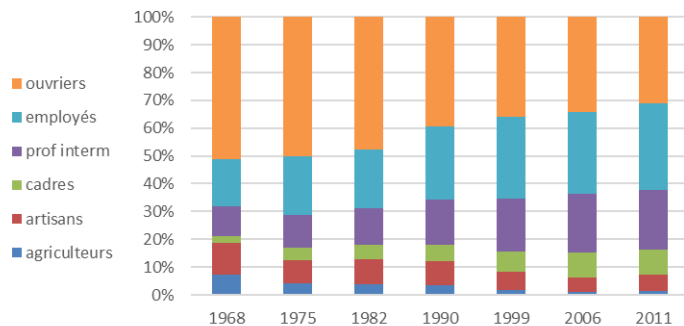


Des profils socio-économiques qui traduisent l'évolution tendancielle de l'économie locale

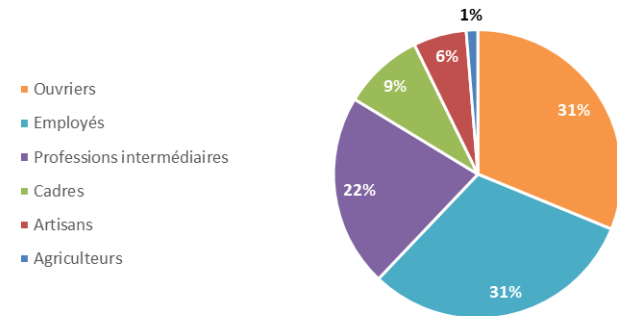
Une population majoritairement composée d'ouvriers et d'employés

- Dans un contexte de **désindustrialisation**, le territoire connaît une **diminution structurelle de la part des catégories ouvrières** mais présente toujours un profil de « **campagne industrielle** » (31,2% d'ouvriers en 2013 contre 30% au niveau départemental, 27,8% au niveau régional, et 22,7% au niveau national).
- Pour autant, en lien avec la reconversion économique post-industrielle, **les employés, cadres et professions intermédiaires représentent une part de plus en plus prépondérante des actifs du territoire.**
- La part des professions intermédiaires (21,6%) et des cadres (9,1%) reste néanmoins inférieure aux moyennes départementales (23,7% et 10,9%), régionale (23,8% et 11,1%), et nationale (24,8% et 16%).

Evolution des CSP sur la CC du Vexin Normand (1968-2013)



CSP des actifs sur la CC du Vexin Normand (2013)

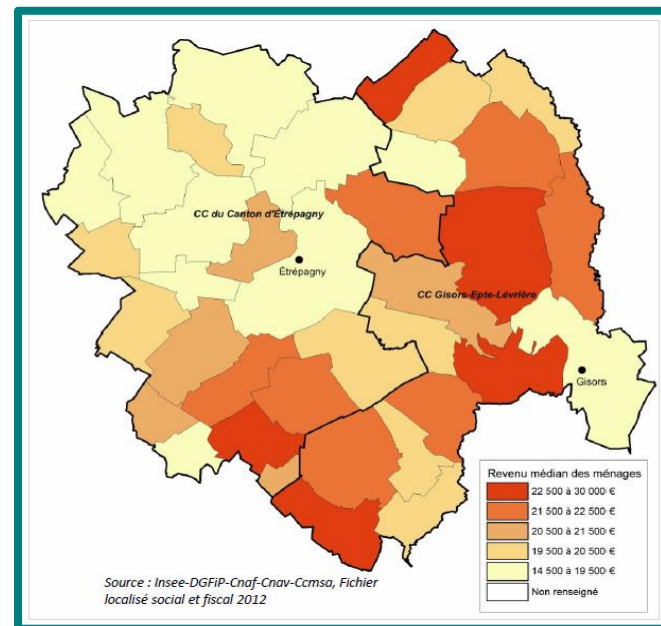


Une population encore faiblement qualifiée

- Le taux de **personnes non diplômées (38,2%)** ou titulaire d'un CAP et d'un BEP (29,5%) est supérieur aux moyennes régionales (36,4% et 27,4%) et départementales (36% et 27,3%), tandis que le taux de personnes diplômées de l'enseignement supérieur (16,2%) est inférieur aux moyennes régionale (20,8%) et départementale (20,2%).
- Les parts des personnes titulaires du BAC ou ayant fait des études supérieures ont augmenté respectivement de 93,7% et de 81,2% sur le territoire entre 1999 et 2013, tandis que dans le même temps celle des personnes non diplômées diminuait de 16,8%.
- Toutefois, d'une manière générale, **peu de jeunes poursuivent des études supérieures** : 33,1% des 18 à 24 ans, contre 38,9% au niveau départemental, 47,7% au niveau régional, et 52,2% au niveau national.
- Par ailleurs, les études menées sur l'illettrisme révèlent **une nette surreprésentation des personnes en situation d'illettrisme**, ou de non maîtrise des savoirs de base, sur le territoire du Vexin Normand, et plus largement dans l'ancienne région de Haute Normandie.

Un niveau de revenus conforme à la moyenne mais avec d'importants contrastes territoriaux

- Avec un revenu médian par unité de consommation de 20 026,53€, la Communauté de communes du Vexin Normand est légèrement en dessous de la moyenne départementale (20 287,91€) mais au-dessus de la moyenne régionale (19 707,08€).
- Si l'écart entre l'ex-territoire de la Communauté de communes du Canton d'Etrépagny (20 060,41€) et l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière (19 992,66€) n'est pas conséquent, on peut observer des disparités à l'échelle communale :
 - Trois communes ont un revenu médian annuel inférieur à 19 000€ : **Coudray (18 507,6€), Gisors (18 690,3€), et Le Thil en Vexin (18 962,6€)**
 - **Neuf communes ont un revenu médian annuel supérieur à 22 000€** : Mesnil-sous-Vienne, Hébecourt, Saint-Denis-le-Ferment, Heudicourt, Neaufles-Saint-Martin, Dangu, Gamaches-en-Vexin, Sainte-Marie-de-Vatimesnil, et Authevernes, c'est-à-dire majoritairement des communes situées à la périphérie de Gisors et d'Etrépagny.
- L'indicateur comparatif de précarité fait également apparaître d'importants contrastes territoriaux avec une **concentration des facteurs de précarité sociale dans les deux principaux pôles de centralité du territoire : Gisors et Etrépagny.**
- On constate par ailleurs des effets de report de population présentant des signes de fragilité depuis l'agglomération parisienne (notamment secteur de Gisors).
- D'une manière générale, les communes situées au centre, à l'ouest et au nord-ouest du territoire concentrent davantage de difficultés que celles situées au sud, à l'est (à l'exception notable de Gisors) et au nord-est.

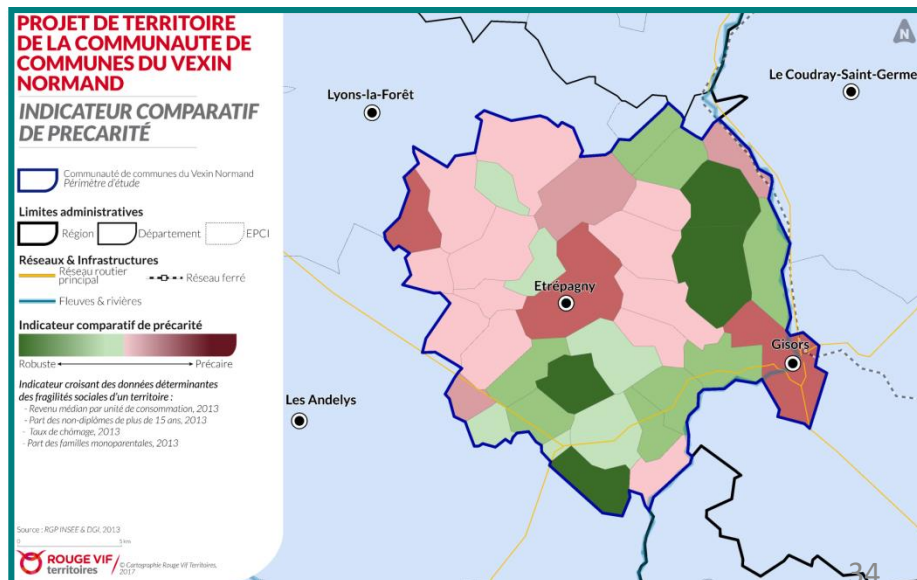


Les structures et initiatives sociales du territoire :

- La majorité des communes du territoire dispose d'un centre communal d'action sociale menant des actions générales de prévention et de développement social.
- La ville de Gisors gère un centre social, agrégé par la CAF de l'Eure sur la base d'un projet social et qui propose notamment des services d'information et d'orientation pour la population.
- Il existe par ailleurs un centre socio-culturel à Longchamps : l'Espace de Vie Sociale.
- La Communauté de communes du Vexin Normand a mis en place, en partenariat avec la société CONVIVIO, un service de portage de repas à destination des personnes âgées de 70 ans, des personnes handicapées, des femmes enceintes, et des personnes temporairement invalide ou accidentées.
- L'association Trait d'Union en partenariat avec la Maison de services au public propose un service de mobilité à destination des personnes âgées et dépendantes.

ENJEUX

- Développer les initiatives et les structures sociales à l'échelle de l'intercommunalité avec une attention particulière sur la partie est du territoire qui concentre les facteurs de précarité

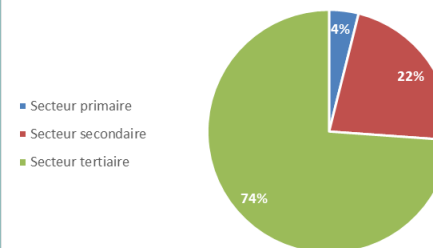


Une économie locale fragilisée par les polarités extérieures

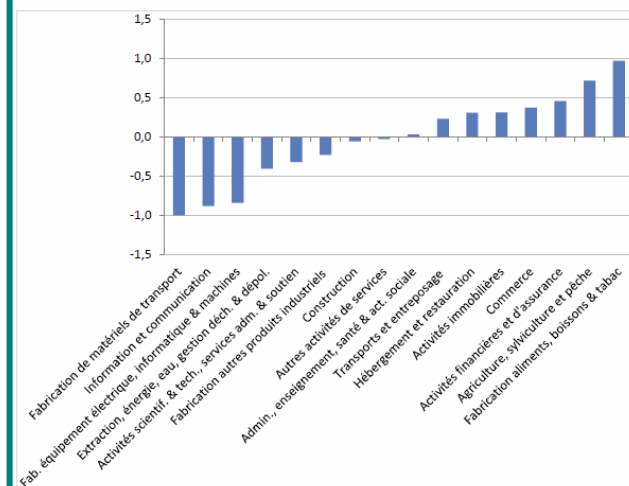
Une économie diversifiée mais fragile

- On compte 8 836 emplois sur le territoire. **Gisors constitue le principal pôle d'emplois local avec 4 654 emplois soit 52,6% des emplois du territoire. Etrepagny concentre quant à elle 1 833 emplois soit 20,7% des emplois locaux.**
- L'économie présente **un profil à dominante tertiaire (73,8%)**, notamment sur le territoire de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (80,2%). A titre de comparaison, la part du secteur tertiaire s'élève à 69,4% au niveau départemental, à 72,4% au niveau régional, et à 77,6% au niveau national.
- Les filières dominantes sur le territoire en termes d'emploi sont **l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (33%), le commerce (17%) et la fabrication d'autres produits industriels (12%).**
- Toutefois, la spécificité du territoire, comparativement au département de l'Eure, est principalement affirmée dans les filières de **l'industrie agro-alimentaire et de l'agriculture**. Le territoire se démarque également par un nombre d'emplois plus important dans les filières du commerce, de l'hébergement, de la restauration et des activités financières et immobilières.

Part de l'emploi dans les 3 secteurs économiques dans la CC du Vexin Normand (2013)

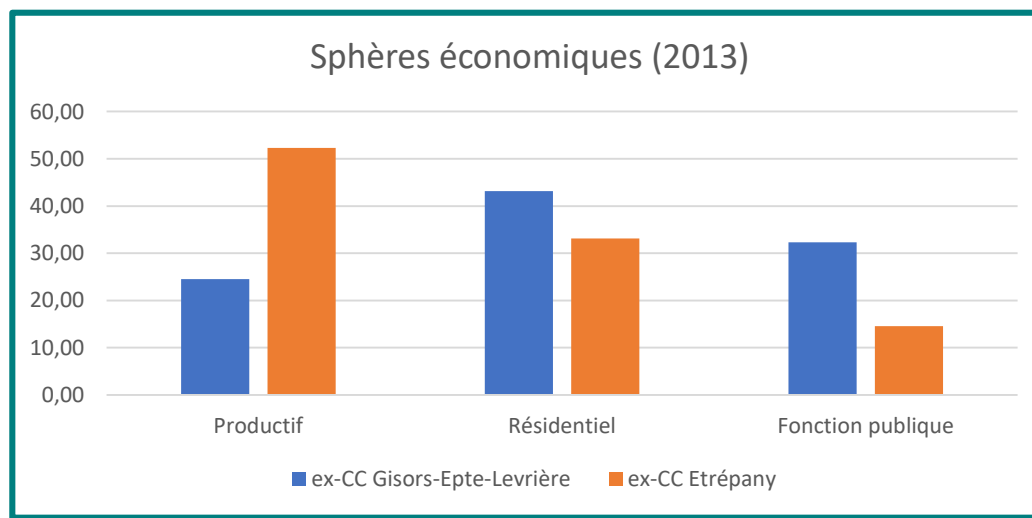


Indice de spécificité du territoire



Sources : CCI – INSEE CLAP au 31/12/2013

- A noter que le territoire de l'**ex-Communauté de communes du Canton d'Etrépany** se caractérise par une forte représentation des **secteurs primaires (7,7%) et secondaires (31,4%, dont 23,2% pour l'industrie)**, contre respectivement 2,9% et 27,7% au niveau départemental). Le secteur de l'industrie a notamment connu un regain ces dernières années sur cette partie du territoire (+2,4 % sur la période 2006 – 2013), notamment dans la **filière de la fabrication (+1,9%)**, suite à une brève période de déclin entre 1999 et 2006 (- 2,6%).
- A l'inverse, le secteur de la santé et de l'action sociale représente **11,8% des emplois de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière**, contre **5,7%** sur l'ex-Communauté de communes d'Etrépany. Ainsi, l'**ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière se caractérise par une économie relativement plus résidentielle** alors que **les emplois de l'ex-Communauté de communes d'Etrépany sont plus localisés dans la sphère économique productive**.
- **les emplois métropolitains sont plus faiblement représentés sur le territoire qu'au niveau régional et départemental** (4,2% contre respectivement 5,4 et 5,1%). On entend par emplois métropolitains les emplois qui n'ont pas de localisation imposée par l'activité et qui sont regroupés autour de cinq secteurs : prestations intellectuelles, conception et recherche, gestion, commerce interentreprises, culture et loisirs.



Un tissu d'entreprises en diminution et une pénurie en matière de fonciers d'entreprises

- Le territoire **compte 1 009 entreprises**, dont 829 de moins de 5 salariés, 107 entre 5 et 10 salariés, 62 entre 11 et 50 salariés, et 11 de plus de 50 salariés (source CCI, 2017), soit un tissu majoritairement composé de TPE et PME. **Les établissements de plus de 50 salariés sont tous localisés sur les communes de Gisors et d'Etrépagny.**
- Les principales entreprises du territoire sont :

Raison sociale	Activité Principale Exercée	Tranche d'effectif	Localisation
HUTCHINSON PAULSTRA	Fabrication d'articles en caoutchouc	De 200 à 299	Etrépagny
GRISEL	Transports routiers réguliers de voyageurs	De 100 à 149	Gisors
VERON INTERNATIONAL	Découpage, emboutissage	De 50 à 99	Gisors
SAINT LOUIS SUCRE	Fabrication de sucre	De 50 à 99	Etrépagny
INTERMARCHÉ	Supermarché	De 50 à 99	Gisors
SUPER U	Supermarché	De 50 à 99	Etrépagny
D.TOUSSAINT	Transports routiers de fret interurbains	De 50 à 99	Etrépagny
MECA-INOX	Fabrication d'articles de robinetterie	De 50 à 99	Gisors
STPEE	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	De 50 à 99	Gisors
LA POSTE	Activités de poste	De 50 à 99	Gisors

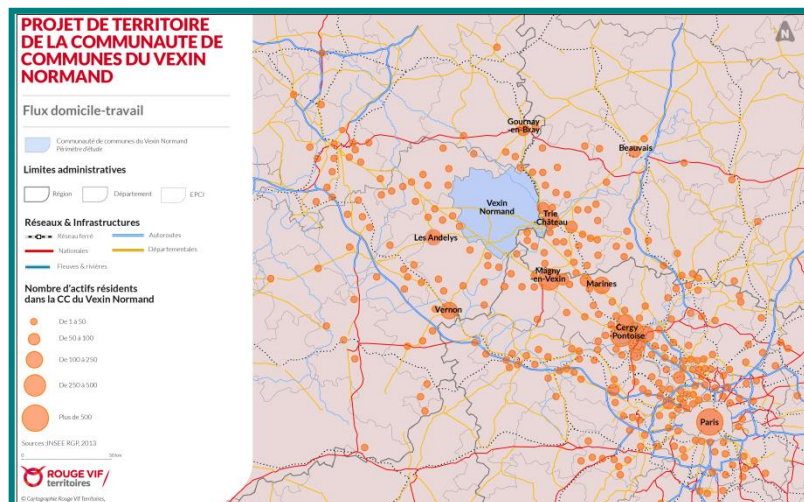
Source : CCI - fichier RCS au 1/6/2016

- On constate peu de « turnover » au sein de ces entreprises où les employés effectuent une grande partie de leur carrière. Certaines de ces entreprises sont par ailleurs expertes dans leur domaine (métallurgie, aérosol, emboutissage, forges).
- On dénombrait 1 433 entreprises en 2014, **soit une diminution de 29,6%** du tissu entrepreneurial en 3 ans (source INSEE, base Sirene). **377 entreprises ont pourtant été créées entre 2014 et le premier semestre 2017**, essentiellement des commerces (27,3%), des services aux entreprises (24,4%) et des services aux particuliers (18,3%) (source CCI). A noter qu'après un léger déclin en 2016 (96 entreprises créées contre 112 en 2014 et en 2015), **le nombre de création d'entreprises semble repartir à la hausse** (57 entreprises créées au 1^{er} semestre 2017).

- Le territoire compte **7 zones d'activités économiques** qui rassemblent sur **80 ha aménagés 78 établissements et 778 emplois salariés**.
- Les 2 principales sont celles de la Porte Rouge à Etrépagny et celle du Mont de Magny à Gisors avec 79% de l'ensemble des surfaces aménagées en ZAE du territoire.
- Toutefois, il ne reste que **4 ha disponibles** immédiatement pour un rythme de commercialisation annuel de 2,9 ha par an, soit une année et demi de stock.
- **69 ha de réserves à aménager** ont été identifiées dont 21 ha de surfaces mobilisables (soit 30% des réserves).
- Toutefois, **ces réserves ne sont pas mobilisables avant 10 ans, d'où un manque de disponibilité à court et moyen terme, et un risque important de pénurie foncière**.
- La proximité de la région parisienne constitue une opportunité de développement pour ces entreprises qui y trouvent une zone de chalandise privilégiée.

Un taux de chômage élevé et des flux pendulaires importants vers l'extérieur du territoire malgré une hausse des créations d'emplois

- On constate une augmentation du nombre d'emplois depuis 2006 (+ 4,7%), mais avec des dynamiques contrastées entre l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (+7,27%) et l'ex-Communauté de communes du Canton d'Etrépagny où les chiffres stagnent.
- Entre 2008 et 2013, les filières qui se sont le plus développées en termes d'emploi sont celles des **activités financières et assurances (+50%)** et des **transports et entreposage (+13%)**, tandis que le secteur de la fabrication industrielle (-18%) marque une nette diminution de l'emploi, tout comme celui du commerce (-10%)
- Preuve des effets de captation des bassins d'emplois extérieurs, le taux de concentration de l'emploi est faible (0,61 emploi par actif). **60% environ des actifs du territoire travaillent en dehors du territoire**, et 47,4% dans une autre région, en premier lieu en Ile-de-France (Paris et Val d'Oise essentiellement). L'influence rouennaise reste faible en termes de polarisation des actifs du Vexin Normand.



- Le taux de chômage (14,5% en 2014) est supérieur aux moyennes régionale (13,3%) et départementale (13,4%).** Ce phénomène se trouve encore plus marqué sur le territoire de l'ex-Communauté de communes Gisors-Epte-Levrière (15,5%) que sur celui de l'ex-Communauté de communes du canton d'Etrépagny (12,8%).
- Le chômage impacte pour beaucoup les jeunes du territoire :** 32,1% (contre 29,7% au niveau régional et 30,1% au niveau départemental), laissant craindre une fuite de ces populations vers des bassins d'emplois plus attractifs.

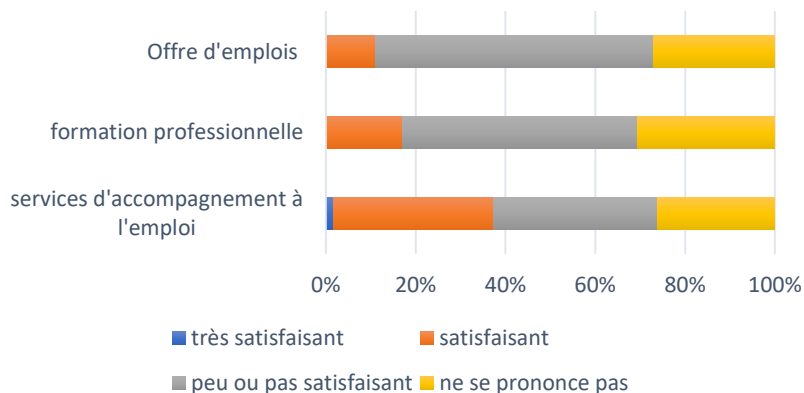
Les organismes d'aide à la recherche d'emploi et de formation professionnelle du territoire

- Le territoire possède une agence Pôle emploi à Gisors et deux permanences de la Mission Locale à Gisors dans les locaux du BIJ et à Etrépagny au sein de la MSAP. La MSAP d'Etrépagny offre également un accès au premier niveau de services de Pôle emploi.
- Il existe parallèlement une offre de formation sur le territoire portée par des associations mais ces dernières rencontrent des difficultés à mobiliser des chefs d'entreprise.

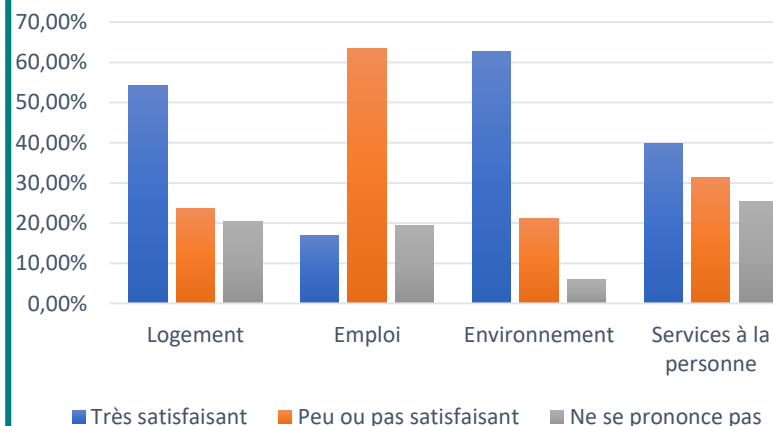


La thématique de l'emploi est le principal aspect négatif souligné par les répondants. Si les services d'accompagnement à l'emploi sont jugés plutôt positifs, l'offre d'emploi et la formation professionnelle ne sont pas satisfaisants. Pour 79,7% des répondants l'emploi est ainsi le principal point faible du territoire. L'emploi, c'est aussi la seule thématique dont l'évolution du territoire n'est pas jugée satisfaisante.

Perception du territoire en termes de:



Perception de l'évolution du territoire en termes de:



ENJEUX

- Renforcer et compléter l'offre foncière à destination des entreprises
- Développer les synergies entre les entreprises déjà présentes sur le territoire par des rencontres périodiques afin structurer les filières existantes ou émergentes
- Accompagner la création et le développement d'entreprises, notamment des PME, par la mise à disposition de services adaptés aux entreprises
- Développer l'accès à la formation en développant les structures de formation et en favorisant leur implantation
- Accompagner la réinsertion et la reconversion des demandeurs d'emploi
- Soutenir la reprise et le maintien de commerces en centre-ville

Un territoire pivot mais avec des enjeux de mobilité publique et une forte dépendance à la voiture individuelle

Un territoire qui occupe une position stratégique mais relativement enclavé

- La Communauté de communes du Vexin Normand est un territoire de frange, situé au carrefour de 3 régions : Normandie, Ile-de-France et Hauts-de-France.
- Situé à 60km de Rouen et 75km de Paris, la ville de Gisors représente un carrefour important avec une gare SNCF qui dessert Paris et des axes routiers qui permettent de rejoindre le Val d'Oise, l'Oise et l'ouest du territoire (Etrépagny et Vesly).
- **La gare de Gisors se caractérise toutefois par sa faible desserte et des dysfonctionnements** (retards et suppressions de train) liés à la vétusté des équipements, alors même qu'il y a de nombreux usagers ou usagers potentiels. La liaison à Paris reste lente et le cadencement peu satisfaisant pour les déplacements pendulaires.
- **Le reste du territoire est éloigné des grands axes routiers et ferrés.**
- D'une manière générale, l'offre de transports en commun à destination des agglomérations voisines est limitée et principalement concentrée à Gisors :
 - Une ligne de train qui relie Gisors à Paris (16 liaisons/jour)
 - Le Vexin Bus relie Etrépagny à Cergy, via Gisors (7 liaisons/jour)
 - La ligne 520 du Conseil départemental qui relie Gisors et Etrépagny à Rouen (5 liaisons/jour)
- Pour les trajets exceptionnels, les habitants bénéficient d'une certaine proximité avec les aéroports de Beauvais (moins d'1h30) et Paris (Orly et de Roissy à moins d'1h30)

Une offre de transport en commun limitée en interne et principalement concentrée le long d'un axe est-ouest

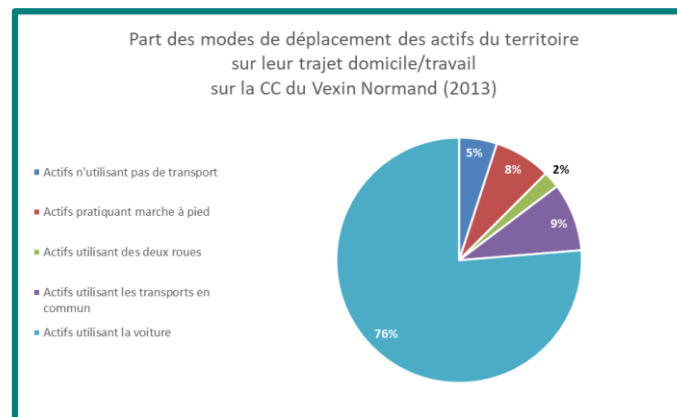
- La Communauté de communes du Vexin Normand est faiblement maillé par les transports en commun. On dénombre seulement :
 - La ligne 27 / Vexin bus relie Etrépagny à Cergy, via Neaufles-Saint-Martin, Bézu-Saint-Eloi et Gisors ;
 - 4 lignes du Conseil départemental : la 520 et la 200 qui relient Gisors à l'ouest du territoire et la 250 et la 300 qui relient Gisors au sud-ouest du territoire ;
 - 11 communes desservies seulement principalement le long de la D14bis.
- Gisors est par ailleurs la seule commune à disposer d'un service de transport en commun – le Gibus – sur son territoire.
- Le territoire ne dispose pas d'aires de co-voiturage, et ce alors même que le Département de l'Eure a mis en place une plateforme en ligne visant à favoriser ce mode de déplacement.
- A noter l'existence d'un service de transport à la demande pour les personnes âgées et dépendantes proposé sur l'ensemble de l'intercommunalité par l'association Trait d'Union en partenariat avec la MSAP d'Etrépagny.
- La Voie Verte reliant Gisors à Gasny (10km au total sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand), bien que créée à des fins touristiques et/ou récréatives, offre aux habitants de cette partie du territoire une possibilité de déplacement alternative dans leur quotidien. Le reste du territoire reste par contre peu couvert en pistes cyclables.
- Enfin, un service de transport scolaire géré par la Communauté de communes pour le compte du Conseil départemental achemine quotidiennement près de 3000 élèves vers leur lieu d'établissement scolaire.

Une forte dépendance à la voiture individuelle

- 83,9% des ménages possèdent au moins une voiture et 30,3% deux voitures ou plus
- 76,3% des actifs occupés vont travailler en voiture contre 9 % de navetteurs usagers des transports en communs.



Près de 70% des répondants pensent que l'offre de mobilité est peu ou pas satisfaisante



- Améliorer la mobilité vers l'extérieur du territoire en optimisant la desserte aux équipements de transports
- Favoriser la mobilité infra-territoriale en favorisant l'accès aux transports (taxi ou bus social) et/ou des cheminements doux entre les deux villes et les villages
- Développer des aires de co-voiturage pour atténuer la dépendance à la voiture individuelle

Une filière touristique à développer en s'appuyant sur le patrimoine naturel et culturel du territoire

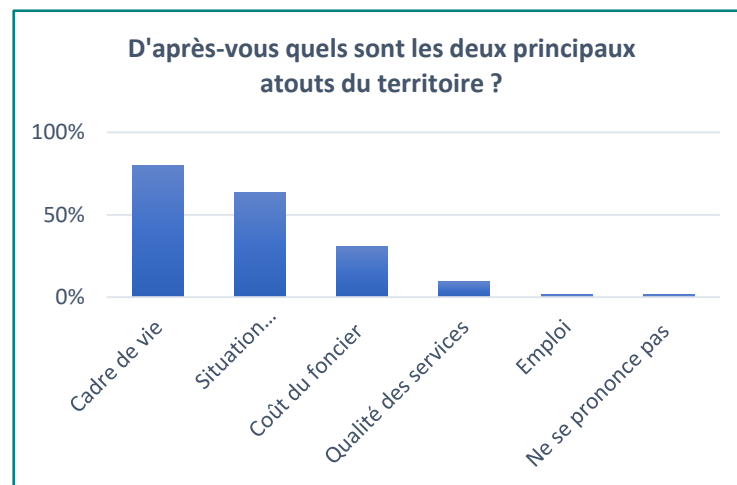
- Le territoire possède un potentiel touristique de qualité, notamment :
 - **Un environnement préservé, grâce notamment au volontarisme associatif, avec plusieurs sites inscrits ou classés sur le territoire** comme la Vallée de l'Epte, la Forêt de Lyons (communes du Coudray, de Puchay et de Morgny –zone Natura 2000), la Haute vallée de la Lévrière (sur plusieurs communes–ZNIEFF), le Marais du Clos Vert (Chauvincourt-Provemont –ZNIEFF), ou le coteau de la source Saint-Léger (Guerny –ZNIEFF). Il bénéficie par ailleurs de la **proximité du PNR du Vexin Français dont le périmètre pourrait être élargi lors de la révision de sa charte, actuellement en cours.**
 - **Un riche patrimoine culturel et historique avec 25 sites classés** répartis sur l'ensemble du territoire. Six d'entre eux sont situés à Gisors, capitale historique du Vexin Normand, dont le château fort, monument emblématique de la ville, et l'église Saint-Gervais Saint-Protas, qui constitue l'un des plus beaux monuments religieux de Normandie. Le territoire possède également plusieurs sites en lien avec **la peinture impressionniste.**
 - Une situation géographique privilégiée à proximité de sites touristiques importants (château de Vascoeuil, abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérard, Château de Boury-en-Vexin, etc.), ainsi que de la vallée de Seine et de la mer, et bénéficiant des flux touristiques internationaux grâce à l'Avenue Verte Londres-Paris.
- Le territoire dispose d'un **Office de tourisme à Gisors** et d'une manière générale la filière touristique, grâce aux fonctions d'hébergement et de restauration, constitue une filière importante sur le territoire, notamment dans la vallée de l'Epte, et actuellement en plein essor : +15% de salariés et +5% d'établissements dans le domaine de l'hébergement et de la restauration entre 2008 et 2013.

- Toutefois, **le schéma local de développement touristique met néanmoins en avant un manque de structuration de la filière touristique**. L'organisation entre la communauté de communes, la ville de Gisors, et l'Office de tourisme reste notamment à clarifier. L'offre d'hébergement est par ailleurs plutôt faible : 4 606 lits touristiques (4% du parc de l'Eure) dont 736 lits touristiques marchands (3% du parc de l'Eure) et 3870 lits touristiques non marchands (4% du parc de l'Eure). A noter également l'absence d'aires de camping-cars
- **Le territoire pâtit par ailleurs de son manque de positionnement et d'une image pas assez différenciante par rapport aux territoires voisins**. A ce titre, la création de la nouvelle intercommunalité constitue une formidable opportunité de développer une offre plus complète, en s'appuyant notamment sur des outils de communication existants de qualité.
- Le patrimoine environnemental et rural du territoire est par ailleurs menacé par des sources de pollution et par le manque de préservation du caractère rural des villages, auquel s'ajoute la « menace » de l'éolien.

ENJEUX

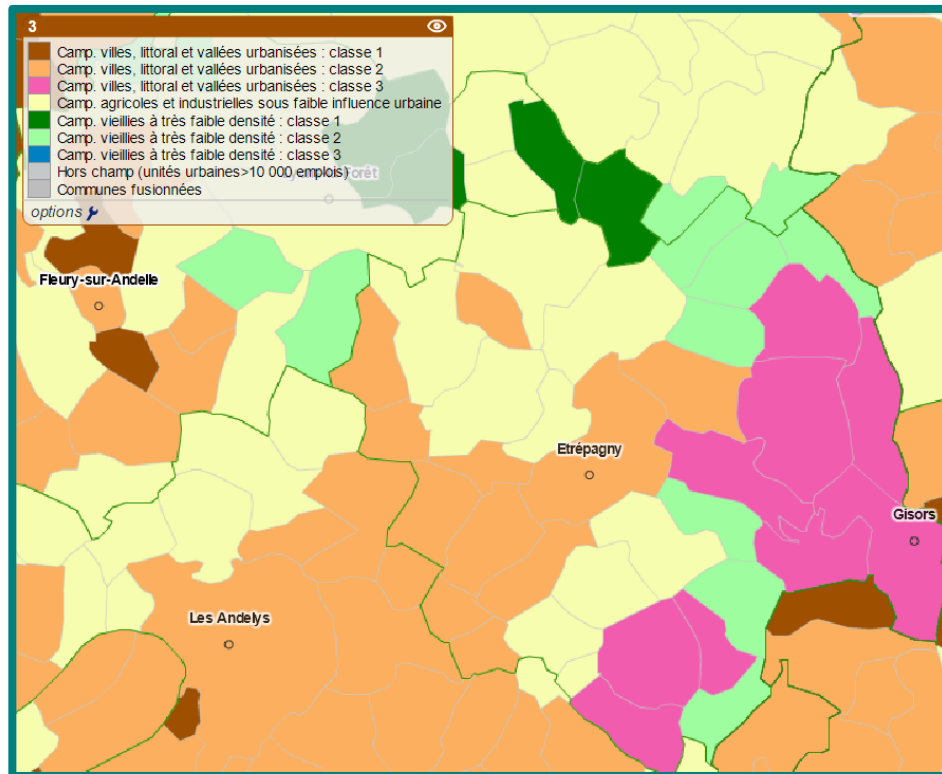
- Développer une stratégie touristique communautaire afin notamment de se distinguer de la concurrence extérieure
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire afin notamment de renforcer son attractivité
- Travailler avec les communautés de communes voisines afin de mettre en cohérence les politiques liées aux sites naturels et historiques
- Valoriser la voie verte ainsi que les rivières de l'Epte et de la vallée de la Levrière afin qu'elles soient un trait d'union entre les sites classés

Le cadre de vie apparaît comme l'un des principaux atouts du territoire. Pour 41,5% des répondants c'est également l'une des raisons pour laquelle ils ont emménagé sur le territoire.



La typologie des campagnes françaises dressée par le CGET englobe le territoire dans 4 classifications:

- Le secteur de Vesly au sud et le secteur est du territoire dominé par le rayonnement local de Gisors et dont l'influence urbaine se prolonge jusqu'à Etrépagny et ses alentours, en augmentation démographique. Ces territoires se caractérisent par une forte croissance résidentielle. Ceux classés en catégorie « orange » constituent les secondes couronnes des villes moyennes et se distinguent par un tissu industriel persistant et dynamique. Le taux de chômage y est plus endigué mais un grand nombre d'actifs travaillent à l'extérieur. Les communes classées en catégorie « rose » se caractérisent quant à elles par un poids de l'économie résidentielle et touristique plus important, un niveau de services supérieur au reste du territoire et une artificialisation marquée du paysage. Les milieux semi-naturels, les espaces agricoles et les vallées fluviales constituent toutefois un rôle important dans la composition du paysage.

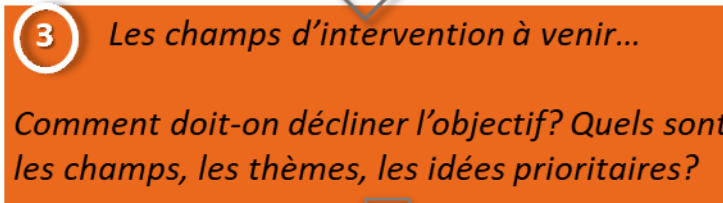
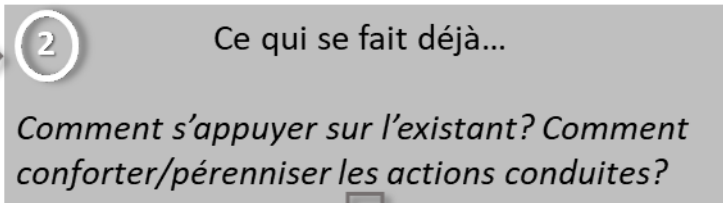
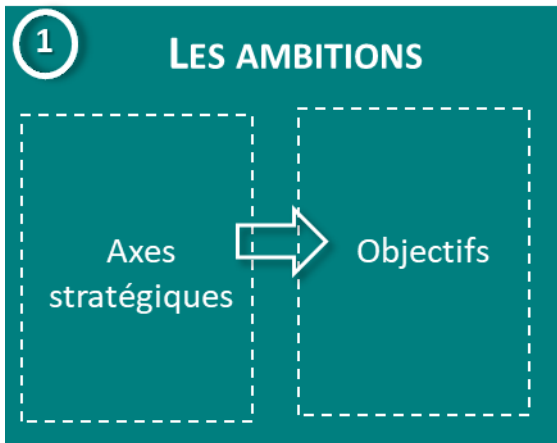


Le nord et l'est du territoire présentent un profil rural plus affirmé (faible densité, dispersion du bâti) et une influence urbaine beaucoup plus modeste. Si globalement leur population augmente, certains bourgs et petites villes perdent des habitants et un vieillissement structurel est engagé. La situation économique présente quelques fragilités : un chômage important, une faible croissance des emplois et un niveau de qualification des habitants peu élevé. Les activités industrielles sont prépondérantes et la présence de la sphère agricole et agroalimentaire affirmée. Si les habitants de ces communes ont des revenus légèrement inférieurs à la moyenne nationale, ils bénéficient néanmoins d'un bon accès aux services et aux commerces. Les paysages associent des terres agricoles (notamment des espaces de grandes cultures) à un bâti fragmenté et peu dense.



LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE

La logique employée...



Les projets

La légende utilisée...



Précisions apportées au projet par les acteurs lors des réunions de concertation conduites dans le cadre de la démarche



Ces pistes de projets sont parfois bien avancées ! Ce picto indique l'existence d'un ou de plusieurs projets dans les cadres de contractualisation conduite avec l'Etat (Contrat de ruralité) ou le Département et la Région (Contrat de territoire)

Vision générale de la stratégie

Le Diag'

La Strat'

L'orga

Axes stratégiques

Renforcer et valoriser l'identité locale

Dynamiser les centres-bourgs comme lieux de vie et de services, et assurer leur rayonnement sur le reste du territoire

Développer un aménagement qualitatif du territoire, respectueux du cadre de vie

Définir une stratégie de développement économique communautaire

Objectifs

1. Améliorer la connaissance du territoire par les acteurs locaux, les habitants et les touristes
2. Informer sur les offres de services existants
3. Renforcer l'offre de proximité et les services itinérants
4. Améliorer les équipements publics, les logements et l'offre commerciale des centres-bourgs ruraux pour lutter contre leur déprise
5. Assurer la cohérence et la qualité du bâti et du paysage
6. Limiter l'emprise spatiale et coordonner la stratégie d'aménagement à l'échelle de l'EPCI
7. Favoriser un maillage équilibré des modes de mobilité sur l'ensemble du territoire
8. Conforter la stratégie touristique
9. Ajuster l'offre de formation par une meilleure connaissance des besoins et coordonner l'action des acteurs de l'emploi et de l'économie
10. Accompagner l'installation d'entreprises par des équipements et outils adaptés

1. Améliorer la connaissance du territoire par les acteurs locaux, les habitants et les touristes

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Connaitre son territoire c'est d'abord pouvoir apprécier sa richesse culturelle, patrimoniale, humaines et naturelle et en connaitre ses spécificités et son histoire. De cette connaissance doit ressortir un sentiment d'appartenance et de fierté de vivre dans un territoire « choisi » et apprécié. Aujourd'hui, les habitants témoignent d'une vision relativement positive de leur territoire (voir les résultats de l'enquête en ligne 2017 – diagnostic) mais des enjeux de cohésion se posent dans ce nouveau contexte de fusion intercommunale. Les caractéristiques, potentialités et particularismes du territoire doivent être connus des habitants, acteurs socio-économiques mais aussi des élus, qui élargissent désormais leurs champs partenariaux. Cet axe de travail doit constituer un préalable indispensable à toute action de valorisation car c'est la connaissance partagée du territoire qui permet une intervention cohérente à l'échelle communautaire. Il s'agit d'affirmer collectivement une identité commune fédératrice. La notion de connaissance passe par la conduite de recherche ou d'études pour explorer certains potentiels mais aussi par l'« appropriation sensible » du territoire impliquant un travail de pédagogie et de sensibilisation auprès de tous. Le partage collectif des visions et savoirs présente enfin l'intérêt d'encourager le lien social et le vivre ensemble.


DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Associations de préservation et mise en valeur du patrimoine (ASALF, SHGBE, GED, AMSE, etc.)
- Office du tourisme de la Communauté de communes du Vexin Normand
- Etude Eure Tourisme sur le développement touristique
- Site internet des communes



QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. Une meilleure connaissance des habitants et de leurs besoins en suivant les évolutions sociales et démographiques du territoire
2. Un référencement des atouts du territoire et une sensibilisation autour de ces derniers pour les mettre en valeur
3. Le développement des modes de collaboration entre associations, notamment dans le domaine de la culture (associations, ASALF, SHGBE, écoles, médiathèque, bibliothèque conservatoire des sites, etc.)

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Développement et pérennisation du Conseil de développement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et mise en capacité : aide à l'appropriation du contexte institutionnel de la Communauté de communes (compétences, champs d'action, élus et référents techniques, actions en cours) et modalités d'expression (formulation d'avis, saisines, etc.) • Constitution de groupes de travail thématiques • Elaboration d'une feuille de route de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • (agents et élus) • Conseil de dev. 		
1.	<p>Mise en place de dispositifs de concertation ponctuels (contribution à l'élaboration des projets) et au fil de l'eau (balade de territoire, diagnostic partagé, etc.), afin de collecter l'avis et les besoins des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme numérique collaborative • Radio habitants • Forums citoyens • Balades urbaines/rurales • Questionnaires à la population par thème. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN (agents et élus) • Conseil de dev. • associations 		
3.	<p>Mise en place des « rendez-vous des acteurs de la culture et du patrimoine ». Rencontres une à deux fois par an des acteurs associatifs afin notamment de partager les actions mises en place et de développer des partenariats.</p> <p> <i>Diagnostic culture 2018</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental • CC VN • Associations • Région 		
3.	<p>Enrichissement régulier des pages facebook de la Communauté de communes et des communes et création d'une plateforme collaborative d'information (type GED).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		
3.	<p>Conduite d'actions communes et mutualisation d'outils ou d'équipements entre les associations (barnums, matériel de sonorisation, ordinateurs, logiciels, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Associations • Communes 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Création d'un observatoire social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité • Mise en place technique de l'outil (montage interne ou appel à une ingénierie extérieure) • Elaboration et mise en œuvre du référentiel d'observation • Partage en public (« portrait de territoire »). <p> <i>Coût potentiellement élevé.</i> <i>S'appuyer sur les fiches d'information recueillies auprès des communes</i> <i>Faire le lien avec DataNormandie.fr (plateforme de diffusion des données régionales en libre accès) et se porter volontaire pour être territoire pilote dans le partage de ces informations auprès du grand public.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Expertise externe • Observatoires régionaux et départementaux 		
2.	<p>Actions de sensibilisation à la biodiversité et à la préservation du paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un diagnostic sensible sur le territoire vécu • Implication des habitants dans l'élaboration d'une exposition photographique du territoire • Chasse au trésors dans des sites patrimoniaux • <i>Escape game</i> patrimonial • Rallye touristique/pédestre/gastronomique • Challenges thématiques lors des journées du patrimoine • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • Chambre d'agri. • CAUE • Département 		
2.	<p>Réalisation d'un diagnostic paysager et patrimonial :</p> <p> <i>Veillez à définir le coût en amont</i> <i>S'appuyer sur la Charte de paysage du Vexin Normand</i> <i>Accompagner le projet « Vallées habitées » de la Lévrière.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires d'espaces Natura 2000 • Communes • CAUE 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Implication des citoyens dans la connaissance et la préservation du patrimoine	Pays de la Touraine Côté Sud	Biodiversity	Mise en réseau des 3 jardins partagés du territoire afin de favoriser les échanges entre jardiniers notamment par des visites mutuelles et vers d'autres jardins du département, lever les freins mis en avant, organiser l'achat commun de graines et plants (en AB), de matériel. Construction avec les jardiniers d'outils de présentation du réseau, notamment par le biais d'une conférence gesticulée.	17 650 € TTC (salaire 10 150 + intervenants 4 500 + matériel et transport)
		Familles rurales 37	Mise en place d'une formation au reportage photo sonorisé destinée aux habitants volontaires, notamment impliqués dans les jardins partagés. Réalisation d'interviews et reportages sur les jardins partagés, les familles Ecosphères...	8 375 € TTC (salaires 5 775 + intervenant 1 100 + matériel)
	SEPANT	Réalisation d'une carte verte du développement durable sur le périmètre du pays, qui valorise l'ensemble des initiatives conduites en matière de développement durable pour faciliter les choix des consommateurs notamment. La carte est hébergée sur le site Internet de l'Ecopôle. Mise en place de journées de formation à l'observation des papillons au sein des jardins partagés et dans les prairies du Roy, afin d'alimenter les deux observatoires locaux. Communication sur les lieux répertoriés durant l'évènement final.	8 768 € TTC (salaire 6 768 + intervenant 500 + com)	
	Beauce	La Fabrique du Lieu (SCOP)	Réalisation d'un diagnostic environnemental et agricole et d'un diagnostic paysager sur le hameau de Lhopiteau (commune de Voves). Réalisation d'un diagnostic « cadre de vie » par les habitants (via une quinzaine d'entretiens). Organisation d'une journée d'inspiration et d'échanges. Balade de restitution du diagnostic (mise à disposition de 2 salariés sur 55,5 jours et prestations des partenaires : Soli-Bio et Hommes et Territoires)	19 789 € TTC (salaire 12 455 € ; Autres frais 1 244 € ; Prestations 6 090 €)

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Implication des citoyens dans la connaissance et la préservation du patrimoine	Pays de la Châtre en Berry	<ul style="list-style-type: none"> Compagnie TAU/SM artFr 	Organisation d'une tournée à pieds avec des ânes, par les compagnies de cirque TAU et Isarel, en lien avec une animatrice environnementale, du 15 août au 15 septembre 2015. Présentation de spectacles dans divers lieux (communes, EHPAD, restaurants, musée...), animation d'activités pédagogiques avec les habitants, séances de médiation asine, notamment auprès de personnes âgées. Animation de randonnée artistique. Un reportage sera réalisé durant la tournée et donnera lieu à une exposition diffusée dans les communes d'accueil et plus largement.	20 390 € Cachets 14 040 + frais admi 2180 + Déplacements et repas 2010 + matériel 1560 + com
Création d'outils d'observation des évolutions sociétales (observatoire)	Département de la Seine-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> CCAS de Saint-Denis 	Ressource en ligne: https://www.unccas.org/creation-d-un-observatoire-social-local#.WjlG4d_iZPZ	17 000 euros pour financer les études nécessaires et les interventions d'experts.

2. Informer sur les offres de services existants

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Les institutions publiques, communautaires, communales mais aussi nationales, départementales et régionales œuvrent en faveur du maintien et du renforcement de la qualité de vie des usagers. Pourtant, trop souvent, la communication sur l'existant reste limitée, engendrant plusieurs effets négatifs: la sous-exploitation d'un dispositif ou d'un service, le chevauchement d'initiatives (par exemple culturelles) d'une commune à l'autre, faute de coordination ou encore, lorsqu'il s'agit de services du quotidien ou de nature sociale, l'isolement de ceux qui n'ont pas accès à l'information. Il s'agit donc de mieux faire connaître aux usagers les offres et initiatives du quotidien qui sont à leur disposition et ce par une information diversifiée mais qui reste facile d'accès pour les personnes les plus isolées.

L'atteinte de cette ambition contribue également à l'objectif portant sur la connaissance et la valorisation de l'image du territoire puisque de cette information découlent de meilleures conditions d'attractivité. Le croisement des dispositifs d'information, voire leur mutualisation, les guichets uniques et les outils numériques sont autant de moyens de mieux renseigner les usagers et de rendre ces services accessibles mais ils doivent pour cela être mieux connus. Les communes et les associations, nombreuses et dynamiques, constituent des relais privilégiés pour cette diffusion de l'information.

Par ailleurs, cet objet pourrait être l'occasion de conforter la coordination des services internes à l'EPCI et à ses partenaires techniques communaux et développer des pratiques de transversalité pour répondre au mieux au besoin des publics.




DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Bureau d'information Jeunesse à Gisors
- Important tissu associatif dans les champs de la culture et des loisirs: Festival Grand Baz'art, Société Musicale de Gisors, etc.
- Programme LEADER (fiche action en faveur du lien social)




QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La poursuite du fonctionnement des services communautaires en « mode projet » avec une approche décloisonnée de l'intervention de l'EPCI
2. L'harmonisation des outils de communication communaux et intercommunaux
3. Le renforcement de la communication autour des lieux de services mutualisés (exemple: Maison de Services de Proximité d'Etrépany)
4. La clarification des dispositifs et une meilleure lisibilité auprès des publics

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Mise en place d'outils de travail communs entre les agents intercommunaux et communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un groupe de suivi technique du projet de territoire Mise en place d'un groupe d'élus en charge du suivi du projet de territoire, de la définition des thématiques de travail des futurs séminaires et de restitutions régulières en conférence des maires Séminaires de travail réguliers Plateforme numérique d'échanges de documents ou de travail en ligne Développement des pratiques d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> Maires CC VN (élus et agents) 		
1.	<p>Réflexion sur l'implantation des sites de l'EPCI sur le territoire pour une intervention cohérente de la collectivité (en cours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude des sites existants, des services proposés et de la fréquentation en fonction de la domiciliation des usagers (ex: SPANC) Etude sur les besoins des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> CC VN(élus et agents) 		
2.	<p>Centralisation de l'information relative aux services et équipements existants sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un annuaire géolocalisé des services en partenariat avec les communes. Développement/enrichissement du site internet communautaire pour permettre une requête des services en fonction des parcours Intégration d'un agenda des services intercommunautaires au sein du magazine périodique, accompagné d'un affichage communal en mairie Mise en place d'un numéro de renseignement unique à destination des usagers pour être orienter par les services de la Communauté de communes. <p> <i>S'appuyer sur un chargé de mission dédié. Faire le lien avec l'annuaire des entreprises publié par Vexin Magazine.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Communes CC VN Opérateurs de services 		
4.	<p>Mise en réseau des bibliothèques et, dans un second temps, des équipements sportifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> CC VN Communes 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
3.	<p>Diffusion du slogan « ayez le réflexe maison de services au public! » (site internet de l'EPCI):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission d'outils de communication (type plaquette) aux opérateurs de services et communes (dont communes voisines) à destination de leur public • Affichage lieux publics • Vidéo en ligne. <p> <i>A terme, cette démarche peut être étendue à d'autres secteurs (ex: associations) et à l'ensemble des services et du territoire.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN 		
4.	<p>Création d'une carte unique multi-services permettant d'accéder aux différents services publics du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et mise en réseau des équipements concernés • Audit des moyens existants dans les équipements • Définition des caractéristiques de référencement de la carte (code QR, puce, etc.) • Communication auprès des usagers. <p><i>Point de vigilance sur le coût potentiel.</i></p> <p> <i>A articuler avec les conditions de paiement en ligne (accueils de loisirs et transports scolaires).</i></p> <p><i>A articuler avec les services communaux.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Opérateurs de services 		
4.	<p>Etude relative au fonctionnement des services publics et des commerces de proximité : éviter les doublons, s'assurer qu'il n'y ait pas de période blanche, vérifier l'adéquation de l'offre et des besoins, mieux connaître les phénomènes d'évasion commerciale, etc.</p> <p> <i>Démarche plus complexe à conduire sur les commerces.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Opérateurs de services • Conseil départemental • Usagers 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Information	Ville de Boe	Ville de Boe	Annuaire géolocalisée des services de proximité réalisé via le logiciel libre de droit EasterEgg	Logiciel libre de droit
	Région Centre	Conseil régional	Mise en place d'une plateforme téléphonique de services à la personne permettant à partir d'un numéro unique d'obtenir des informations sur les services recherchés.	Montant total : 31 720 € Fonds européens en % du total : 55% Autres sources de financement : Etat (19%), Caisse des Dépôts (13%)
Communication	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire	En janvier 2016, les Relais des Services Publics ont cédé la place aux Maisons de services au public. Afin d'accompagner ce changement, la communauté de communes Le Donjon Val Libre a souhaité communiquer auprès de la population avec des objectifs bien précis. La mise en ligne de la vidéo s'est déroulée le 5 février 2016, sa durée est de 3 minutes et 48 secondes. Plus de 5000 personnes l'ont visionné dans les 3 mois ayant suivi la mise en ligne, la fréquentation de la Maison a augmenté et l'utilisation de la vidéo a permis de créer de nouveaux partenariats. Cette vidéo promotionnelle a réussi à montrer le dynamisme de ce service public, sa disponibilité et sa capacité d'accompagnement, susciter l'envie à de nouveaux administrés de découvrir la Maison, renforcer et multiplier les partenariats. https://www.youtube.com/watch?v=SFHbM4vgLZk	800 €

3. Renforcer l'offre de proximité et les services itinérants

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Les villes de Gisors et Etrépagny constituent les principaux pôles de services du territoire. Si cette concentration géographique des services est une résultante des tendances actuelles (réduction des moyens, mutualisation, réduction du présentiel, etc.) et conditionne souvent l'efficacité de l'action publique, il s'agit d'être vigilant sur les risques de déconnexions possibles des habitants des zones plus éloignées avec les services du quotidien, en particulier ceux accueillant des populations au profil plus fragile et/ou vieillissantes.

L'objectif est donc de réfléchir collectivement aux possibilités de diffusion des services indispensables à la population, notamment en matière de santé, de culture et de services à l'enfance et la jeunesse. Aujourd'hui (page 16 du diagnostic), ces initiatives restent très polarisées sur le triangle urbain Gisors- Etrépagny- Vesly, même si des efforts sont faits, par exemple sur la diffusion itinérante d'évènements culturels. Le numérique et l'itinérance sont identifiés comme des pistes de réflexion pouvant compléter l'offre présentielle. Il s'agit également de réfléchir aux moyens d'accès

L'innovation sociale et la mobilisation citoyenne comme vecteur de lien social constitueront l'un des leviers indispensables pour lutter contre la dévitalisation des espaces les plus ruraux.







DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- RAM itinérant géré par l'intercommunalité
- Dispositifs d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et portage de repas aux personnes immobilisées
- Espaces de services mutualisés (MSAP, MSP, guichet unique)
- Cinéma itinérant
- Contrat de lecture, médiathèque, livres services, boîtes à lire


QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. Le renforcement des infrastructures (notamment en faveur de la l'enfance – jeunesse, des personnes âgées, du sport et de la culture) pour un maillage structuré du territoire
2. La mise en place de services et commerces itinérants et la communication autour de ceux existants
3. La création de nouveaux lieux de services centralisés (LAEP, Pôle santé) et mutualisation
4. Le renforcement des infrastructures et équipements numériques
5. La mise à disposition de lieux d'expression ou d'activités dans les communes rurales
6. Développement de stratégies à l'échelle de l'EPCI et approches partenariales (convention, contractualisation, etc.)



Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Développement et mutualisation des sites de services publics	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Opérateurs de services 		
1.	Création ou réhabilitation de terrains multisports et des aires de jeux répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN 		
2-3.	Développement de la MSAP par la création d'antenne et/ou de services itinérants.  <i>Une antenne est prévue à Gisors. A ce jour il n'y a pas de service itinérant systématique, les déplacements se font à la demande.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Opérateurs de services 		
2.	Développement des initiatives de cinéma itinérant dans les villages : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier de nouvelles communes partenaires • Communiquer sur l'offre existante • Adapter/renouveler l'offre en fonction des potentiels nouveaux publics et lieux d'accueil • Développer le cinéma hors les murs à visée également touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • Association 		
2.	Développement d'approches culturelles innovantes: <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur l'espace multimédia à Etrépany comme lieu d'accueil d'évènements culturels • Identifier le potentiel de déploiement des NTIC sur l'offre culturelle • Envisager le développement de visites virtuelles de musée ou d'opéra. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN • Médiathèque • Département • Région 		

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
3.	<p>Réflexion sur l'optimisation des locaux vacants : occupation éphémère et accueil ponctuel d'activités (espaces de coworking, activités culturelles, résidence d'artistes, hébergement d'urgences...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un état des lieux et identification des besoins • Déterminer de nouvelles destinations • Sensibiliser les propriétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes 		
3.	<p>Création de tiers lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de lieux à réhabiliter, préférentiellement en centre-bourg de petites communes • Mise à disposition d'outils numériques: ordinateurs, imprimantes, fax, etc. et d'internet • Formation d'un médiateur numérique (en cours) • Mise en réseau avec l'espace de co-working de Gisors pour développer des offres complémentaires et assurer une co-animation voire permettre la mutualisation des équipements <p> <i>Prioriser les espaces de co-working. Associer les habitants.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • Associations 		
6.	<p>Réalisation d'un diagnostic de l'offre et des interventions sur le territoire en matière culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		
6.	<p>Elaboration d'une Convention territoriale globale en partenariat avec la CAF afin de mieux coordonner l'action sociale sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAF • CC VN 		
6.	<p>Elaboration d'un contrat local de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • CC VN • Professionnels de santé 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
2.	Communication autour du RAM itinérant	<ul style="list-style-type: none"> RAM CC VN 		
3.	Réalisation d'une étude sur l'opportunité d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et ses modalités (concentré, dispersé, etc.)  Devra être à l'initiative des communes	<ul style="list-style-type: none"> Communes 		
4.	Développement des équipements de télé-médecine <ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité identifiant à la fois les moyens techniques existants et nécessaires ainsi que la localisation et les besoins des publics Création de bornes en milieu rural permettant de réaliser les premiers examens médicaux 	<ul style="list-style-type: none"> ARS Département Eure Normandie 		
4.	Création d'ateliers numérique itinérants  (Articulation possible avec la proposition de projet « création de tiers lieux » et « service MSAP itinérant)	<ul style="list-style-type: none"> CC VN Eure numérique 		
5.	Mise en place de projets participatifs dans l'espace public: permis de végétaliser, chantiers participatifs, fresque, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Associations Conseil de dev. Communes 		
6.	Mise en place du Contrat territorial de lecture (stratégie et plan d'actions)	<ul style="list-style-type: none"> Etat CC VN communes 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Loisirs	Département de l'Ardèche	Comité départemental de sport en milieu rural Conseil départemental	Mobil'sport: Projet visant à développer la pratique régulière du sport en milieu rural grâce à la création d'un véhicule d'activités sportives (matériel et + éducateur sportif multi-sports). Il organise une activité sportive en soirée ou en demi-journée dans les territoires ruraux peu ou pas dotés en équipements sportifs (sur la place du village, dans la salle des fêtes, etc.). http://www.sportrural07-26.fr/mobil sport/	Aide à l'investissement de la part du département Contribution à hauteur de 50% du cout de la prestation de la part des communes qui bénéficient du service <u>Moyens mis en œuvre:</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un fourgon ➤ Une remorque ➤ Du matériel sportif ➤ Un éducateur sportif professionnel, chauffeur du véhicule ➤ Un régisseur (suivi des commandes et facturation)
Services au public	Pays Interrégional Bresle Yeres	Pays Interrégional Bresle Yeres	Mise en circulation d'un bus multi-services: Pour permettre aux habitants des zones rurales d'avoir accès à plus de services que via les relais de services de proximité dans les communes. Selon le parcours effectué par le bus, un agent de la Maison de services de proximité correspondant, informera et orientera au besoin les usagers. En outre, ce bus, sera équipé en informatique, disposera d'une connexion via le satellite et permettra le cas échéant, la mise en contact par un système de visioconférence avec les Maisons de services de proximité.	Investissement matériel : 120 000 € Charges de fonctionnements annuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Assurance : 1 000 € - Carburant : 1 950 € (10 000 km ; 1,3€/L ; 15L / 100km) -Chauffeur 0,5 ETP : 14 200 € (salaire brut annuel temps plein : 20 000 €) -Connexion satellite et/ou 3G+ : 600 €

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Santé	Département de l'Aude	Etat ARS Département Hôpitaux	Plutôt que de rechercher des installations en milieu très rural, inenvisageables pour certains médecins (pour des raisons familiales ou de mode de vie), favoriser leur orientation vers des espaces correspondant au moins partiellement à leurs critères prioritaires d'installation et/ou d'exercice. Il s'agit donc étoffer les équipes présentes dans les hôpitaux et dans les villes et autres territoires plus attractifs et d'inciter à une pratique délocalisée dans le rural un ou deux jours par semaine.	Non précisé
	Cluny (Bourgogne)	Sairenor	Création d'une cabine de télémédecine dans une résidence seniors. Celle-ci réalise le premier examen et constitue un dossier envoyé directement aux établissements de santé.	Location de la cabine Consult'Station à la société H4D pour 2700 euros/mois pendant 4 ans Prix d'achat : 97 200 €
Commerces		SCIC La Fontaine de Germigny	Animation et consolidation du café-bar et développement de l'activité d'épicerie: vente de produits de consommations courantes et notamment écologiques, réseau de producteurs pour en faire une maison des producteurs.. Développement d'un service itinérant de livraison aux personnes isolées <i>📌 A noter que l'association Trait d'Union organise la livraison de courses à domicile et le portage de médicaments dans le secteurs d'Etrépany</i>	65 032 € dont 50% de subvention régionale

4. Améliorer les équipements publics, les logements et l'offre commerciale des centres-bourgs ruraux pour lutter contre leur déprise

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Les centres de villages ou de villes sont les lieux privilégiés de l'expression du lien social et de la solidarité. Ils doivent être des espaces de centralité où convergent les habitants pour bénéficier des services, consommer, contribuer à la vie citoyenne voire y habiter.

Aujourd'hui néanmoins, les effets de périurbanisation affectent non seulement le paysage mais aussi les habitudes des populations qui tendent à délaisser les centres urbains, n'y trouvant plus les réponses à leurs besoins, tant en termes de consommation (priviliégiant les zones commerciales périphériques de Gisors et Etrépagny ou les pôles commerciaux extérieurs) qu'en termes d'habitations (préférant les espaces pavillonnaires modernes, sans nuisance et avec jardin).

Afin de redevenir des lieux de centralité sociale, géographique, économique et culturelle, ces centres, en particulier en zone rurale reculée, doivent engager d'importants efforts de revitalisation. Cet objectif répond à la volonté exposée dans l'objectif précédent, de mieux mailler l'offre de services et ainsi modérer la bicéphalie des deux pôles urbains principaux que sont Gisors et Etrépagny. Il en va de l'équilibre territorial et du maintien de la vie locale. Par ailleurs, cet objectif répond à un enjeu économique de meilleure captation des dépenses des ménages au profit des artisans et commerçants locaux.

DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- A partir de 2018, permanence CCI/CMA à Gisors
- Création d'une Maison de l'Entreprise communautaire
- Lancement d'une étude « Vallées habitées » sur la vallée de la Lévrière

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. L'aménagement des centres-bourgs en faveur d'une meilleure attractivité
2. La mise en accessibilité physique des commerces et établissements publics
3. La réhabilitation ou la création d'équipements publics de centres villes
4. L'accompagnement à l'installation des artisans et commerçants (aide à l'installation, réhabilitation et mise à disposition de locaux commerciaux, etc.)
5. La lutte contre la vacance locative par l'aménagement des logements et des conditions d'habitat

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Mise en œuvre d'opérations globales de requalification/redynamisation des centres bourgs. 🔗 <i>A articuler avec l'étude « Vallées habitées » sur la vallée de la Lévrière (à venir) et avec la charte urbanistique et architecturale du Vexin normand.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes 	✓	✓
1.	Réalisation d'études et opérations de requalification des entrées de ville.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes 	✓	
1.	Aménagements en faveur d'une circulation apaisée en centre-ville: aménagement de cheminements piétons, zones bleue, zones 30, pistes cyclables dédiées et zones de stationnement en périphérie des centres-villes.	<ul style="list-style-type: none"> • Communes 	✓	✓
2.	Etat des lieux et travaux de mise en accessibilité PMR des lieux d'accueil au public.	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN 		
3.	Amélioration de la qualité environnementale des bâtiments publics (isolation thermique, amélioration énergétique et sécuritaire, etc.), via notamment la réalisation de chantiers d'auto-réhabilitation, soutenus par un réseau d'habitants et d'artisans volontaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN • ANAH 		
3.	Création ou rénovation de nouveaux bâtiments publics en centre ville.	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN 	✓	✓
4.	Création d'un point de vente mutualisé pour les producteurs <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un local • Mise en réseau des producteurs intéressés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerçants • Producteurs • Associations 		
4.	Action de sauvetage de commerces <ul style="list-style-type: none"> • Rachat du commerce par l'autorité publique • Création d'une SCIC gestionnaire du commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Consulaires • Département 		✓
5.	Sensibilisation et information des propriétaires: PTZ, conventionnement ANAH, aide à la réhabilitation énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • ANAF • MSAP 		
5.	Mise en place d'une aide financière à la réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
4.	<p>Actions de communication et de valorisation des équipements commerciaux de proximité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche de labélisation (Ex: Bistrots de Pays) • Communication via les équipements touristiques (hébergements, office de tourisme) • Réalisation d'une manifestation commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Consulaires • Associations (tourisme et artisanat) 		
6.	<p>Incitation à location à bas coût / occupation temporaire afin de prévenir la dégradation des biens:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des propriétaires • Mise en réseau des propriétaires et des usagers potentiels (entrepreneurs, associations, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		
6.	<p>Réalisation de chantiers d'auto-réhabilitation, soutenus par un réseau d'habitants et d'artisans volontaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • CC VN 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Auto-Réhabilitation	Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais	Les Compagnons Bâisseurs	Réalisation d'une plateforme solidaire de mise à disposition d'éco-matériaux: Malgré les dispositifs existant en matière d'amélioration de l'habitat, le mal logement est encore très présent, c'est pourquoi ils ont souhaité développer plusieurs plate-formes de récupération/dons de matériel (nord, sud du département et agglomération) dont une se situera à St Paterne Racan.	79 980 €
			Concernée par une OPAH, la Communauté de communes constate des besoins de réhabilitation non éligible à des subventions. En s'appuyant sur la plateforme solidaire, les Compagnons mettent en place des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée: 10 chantiers participatifs / an, constitution d'un réseau d'artisans et d'habitants, bricothèque.	124 215 €
Commerces	Département de l'Aisne	CCI Aisne	Réseau de bistrot de pays: Accompagnement des cafés et restaurants situés dans des communes de moins de 20 000 hab vers le label "Bistrot de pays" : valorisation des produits du terroir, de l'artisanat local, des attraits touristiques. D'autres services de proximité sont également proposés. Démarche qui participe à soutenir le développement local et les commerces de proximité en milieu rural.	120 000 €
	Pays Loire Val d'Aubois	SCIC SARL La Fontaine Germigny	Après la disparition du dernier commerce de la commune de Germigny, une 50aine d'habitants ont décidé de créer une SCIV afin de conserver le commerce-café qui maintiennent le lien social et le dynamisme du village. Le commerce appartient à la commune qui le loue à la SCIC pour 130 € par mois. Activités: vente de produits de consommations et mise en place d'un système de commande afin de permettre l'accès à des produits introuvables, création d'un réseau de producteurs, développement d'un foyer de rendez-vous dans le café en accueillant les associations.	71 932 €

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Vacance	Ville de Chemnitz (Allemagne)	Ville de Chemnitz	L'Agence est une structure créée par la Ville de Chemnitz et opérée par un prestataire privé permettant de relier les propriétaires, les investisseurs potentiels ou usagers et les autorités publiques dans le but de revitaliser le parc immobilier historique de la ville. Cela a permis de ré-engager les propriétaires dans la lutte contre la dégradation de leurs biens et du quartier, de trouver des acheteurs prêts à s'impliquer, et de cibler les subventions publiques là où elles peuvent avoir le meilleur effet-levier. Plus de 140 bâtiments ont ainsi été pris en charge. https://www.stadtwohnen-chemnitz.de/	62 600 € investis par la Ville de Chemnitz en 2012
Mobilité	Département de la Meurthe et Moselle	Conseil Départemental	Des bénévoles accompagnent en voiture des jeunes demandeurs d'emploi ou des personnes âgées à leurs rendez-vous. Des initiatives similaires existent: Ehop (Bretagne et Pays de la Loire) Voisine (48)	Non communiqué
Aménagement participatif	Pays de la Touraine Côté Sud	Commune de Chédigny	Prise en compte des besoins des habitants en termes d'espace public. Construction du projet au sein du conseil municipal. Construction du plan de l'espace avec les futurs usagers identifiés. Aménagement participatif de l'espace : ateliers de conception du mobilier urbain.	8602 €

5. Assurer la cohérence et la qualité du bâti et du paysage

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Le patrimoine environnemental et paysager constitue l'un des atouts majeurs du territoire, contribuant fortement à son attractivité. Le cadre « rural » et le charme du bâti local annonce l'entrée en Normandie et séduit les « néo-ruraux » en quête de calme et de verdure. Néanmoins, l'urbanisation (voir l'objectif portant sur la limitation de l'emprise spatiale), la banalisation des constructions sans qualité architecturale, la prolifération publicitaire non normée en entrée de ville ou encore la dégradation des bâtiments anciens constituent des risques importants d'altération de ce patrimoine. Cet objectif vise à défendre le maintien d'une architecture typique et d'un paysage rural préservé, propice au développement de l'image de marque du territoire.

La réhabilitation, notamment thermique, du bâti ancien très important sur le territoire, constitue l'un des leviers pour éviter l'oubli et la destruction. Ces opérations doivent être conditionnées au respect de normes homogènes et de qualité. Il convient donc de réhabiliter ce bâti ancien afin de l'adapter aux attentes des nouvelles populations mais aussi exigences actuelles et réglementaires en matière de réduction énergétique et de lutte contre les émissions de GES (PCAET obligatoire à partir de fin 2018). C'est également l'occasion de faire de ce qui était autrefois un bâtiment ordinaire un élément identitaire.





DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Eléments remarquables bâtis et paysagers identifiés dans les PLU des communes du territoire
- Charte paysagère du Pays Vexin Normand

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La conduite d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)
2. L'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments / réhabilitation/ mise aux normes du bâti
3. Accompagnement des particuliers et entreprises dans les projets de rénovation (conseils, diagnostics, etc.) ou d'aménagements en faveur de l'économie d'énergie et de la transition énergétique
4. La construction d'une stratégie globale d'aménagement et la mise en application de la Charte paysagère du Vexin normand

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Conduite d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • Expertise externe 		
2.	Réhabilitation des logements sociaux et locatifs.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • CD 		
3.	Visites de projets de réhabilitation entre particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Associations 		
3.	Réalisation d'un guide des aides de l'habitat ou communication sur les guides existants.	<ul style="list-style-type: none"> • ANAH • Espace info énergie • ALEE 27 		
4.	Valorisation du recensement des sites remarquables réalisé dans le cadre des PLU.	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • Communes 		
4.	<p>Actualisation et déclinaison de la Charte paysagère du Vexin Normand:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicitation d'un accompagnement extérieur • Temps de concertation élargie (appui sur le Conseil de développement, visite de site, séminaire, etc.) • Elaboration d'un Plan de paysage (possibilité de répondre à l'appel à projet national) <p> Communiquer sur ces engagements par le biais du magazine communautaire et du site internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Elus • Expertise externe 		

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
4.	Réalisation d'un séminaire avec les agents communaux et intercommunaux concernés, ainsi que les élus et la société civile afin d'établir un état des lieux de l'avancement de la Charte paysagère à l'échelle de la communauté de communes et actualiser les orientations.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • CAUE • Conseil de dev. 		
4.	Création d'itinéraires de balades pédestres afin d'expliquer le contenu de la Charte, ses effets, et comment les usagers peuvent agir sur sa mise en application.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN (élus et agents) • Expertise externe • CAUE • USE randonnée • Eure tourisme • Communes 		
4.	Embauche d'un chargé de mission paysagiste pour accompagner les communes sur les actions préconisées par la Charte paysagère.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Financement LEADER 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
3.	Mise en place d'une aide financière à la réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> • ANAH • Espace info énergie • ALEC 27 • Département 		
3.	Communication sur les permanences de l'ALEC 27 et organisation d'un évènement de sensibilisation des particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Espace info Energie • ALEC 27 		
4.	Elaboration d'une stratégie communautaire en matière d'habitat, type PLH.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Communes • Expertise externe 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Rénovation de logements			Réalisation du diagnostic préalable et de l'étude pré-opérationnelle.	Prix moyen constaté pour un territoire de 15 000 habitants : 25 000€ et 30 000€ pour les deux études, subventionnées à hauteur de 50% ce, avec un plafond subventionnable de 200 000€

6. Limiter l'emprise spatiale et coordonner la stratégie d'aménagement à l'échelle de l'EPCI

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Aujourd'hui une dichotomie relativement nette se constate entre les zones du territoire fortement artificialisées du fait d'une urbanisation importante constatée ces dernières années (Gisors- Bézu- Etrépagny) et des espaces à faible densité, à l'implantation urbaine plus diffuse et moins marquée dans le paysage. La dynamique démographique positive du territoire fait de la question de l'aménagement du territoire une priorité pour les communes et l'EPCI, d'autant que celui-ci est désormais compétent en matière d'urbanisme et d'aménagement. A terme, il devra envisager l'élaboration de documents d'urbanisme à l'échelle communautaire. Afin d'anticiper ces évolutions, il s'agit de définir sur le long cours, une stratégie de développement cohérente et respectueuse de l'environnement.

Avant de franchir cette étape, une réflexion collective volontaire, pourra être engagée pour partager les orientations des différents choix d'aménagement communaux.

DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Charte paysagère du Pays Vexin Normand
- PPRI Vallée de l'Epte aval
- PLU communaux

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La mise en place d'outils de gestion foncière
2. La valorisation des interstices urbains et dents creuses

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Elaboration d'un document d'urbanisme (PLUi/SCOT) à l'échelle de l'EPCI.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		
1.	Mobilisation d'outils d'aménagement ciblés (Plan Guide, Convention d'action foncière, ZAC, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • EPF de Normandie 		
2.	Aménagement des espaces péri-urbains et des interstices par exemple par la création d'espaces récréatifs ou de jardins partagés.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • EPF de Normandie 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Réponse à l'appel à projet Atelier des territoires pour la conduite d'une étude sur les potentialités d'aménagement du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Etat 		
2.	Définition d'usages transitoires ou alternatifs des friches, notamment à vocation économique.	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN 		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Urbanisme transitoire / alternatif	Friche Albinet à Aubervilliers	Ville d'Aubervilliers	Réalisation d'un jardin éphémère sur la friche de 5000 m ² . Il reçoit depuis 2009 de nombreuses activités associatives (semences, ateliers, fêtes de quartier) http://www.didattica-asso.com/rubrique48.html	Non communiqué
	ZAC Acieries à Saint-Chamond	Ville de Saint-Chamond	Installation d'une Maison du Projet de reconversion de la ZAC des Acieries, installée pour 5 ans dans l'une des halles de l'usine. Ce lieu d'information et de communication valorise le passé et l'avenir du site industriel qui a marqué le territoire	Non communiqué
Recensement des friches	SCOT Vosges Centrales	SCOT Vosges Centrales	<ul style="list-style-type: none"> - Identification à partir des bases de données BASIAS et BASOL - Définition du terme friche - Enquête communale auprès de 50 collectivités pour confirmer ou réfuter les friches préalablement identifiées ou ajouter des sites non relevés http://www.scot-vosges-centrales.fr/fichiers/page/GUIDE_FRICHE_SCoT_Vosges_Centrales_partie_1_sur_3_.pdf	Non communiqué

7. Favoriser un maillage équilibré des modes de mobilité sur l'ensemble du territoire

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Le diagnostic a mis en avant le faible maillage de la Communauté de communes du Vexin Normand en transports en commun, et 70% des personnes qui ont répondu à l'enquête en ligne ont jugé que l'offre de mobilité était peu ou pas satisfaisante sur le territoire. Ce phénomène accentue la dépendance des habitants à la voiture individuelle et impacte les plus fragiles (personnes âgées et handicapées, précaires, etc.), notamment en termes d'accès aux services à la personne et à l'emploi. Les déplacements motorisés individuels doivent par ailleurs être aujourd'hui limités pour répondre aux enjeux liés à la transition énergétique et lutter contre les nuisances telles que la pollution, le bruit ou le réchauffement climatique. De fait, il convient de proposer aux habitants une offre de transports alternative à la voiture individuelle. Cela passe d'une part par le développement de solutions de mobilité nouvelles, et d'autre part par la mise en œuvre de projets d'aménagement urbains et routiers favorisant les modes de déplacements doux et l'intermodalité. A l'échelle intercommunale, l'EPCI pourra engager une réflexion pour mieux connaître les besoins et habitudes de déplacement, accompagner le développement de modes de transport alternatifs (covoiturage, vélo, etc.), communiquer sur l'existant et conforter le partenariat avec les institutions compétentes autour de ces sujets.







DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Service associatif de transport à la demande (association Trait d'Union)
- Service de transport urbain – le Gibus – au niveau de la ville de Gisors

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La mise en place d'un service de transport en commun intercommunal
2. La création d'une offre de co-voiturage (plateforme)
3. L'extension des voies douces (vélo-routes, dynamisation de la voie verte, etc.)

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Création d'une plateforme de mobilité solidaire permettant à des bénévoles d'accompagner des personnes isolées</p> <p> Conduire une réflexion particulière sur les champs suivants : sécurité, flexibilité des horaires, cohabitation adultes/enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • CC VN • CD • CR 		
2.	<p>Expérimentation du covoiturage dynamique sur le territoire .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CD • CR • CC VN 		
3.	<p>Identification de nouvelles vélo-routes et connexion du maillage existant avec les tronçons de « La Seine à vélo ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • France Vélo tourisme • CC VN • CD 		
3.	<p>Mise en place de pistes cyclables dans une logique de dernier kilomètre (faire le lien entre un arrêt de transport commun ou un parking et une zone d'activité, un centre-ville).</p> <p> A développer notamment à l'intérieur des villes et sur les bassins d'emploi</p> <p><i>En cours: projet de voie verte entre Gisors et Etrépagny sur la déprise de la ligne SNCF.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • CD 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Extension du GIBUS 📎 Définir préalablement le coût, redéfinir la cible et les usages.	• CC VN		
1-3.	Renforcement des liaisons entre les petits centres urbains en privilégiant les liaisons douces.	• CC VN		
1.	Etude des localisations stratégiques dans une logique intermodale et de bassin de vie pour une implantation pertinente des sites de co-voiturage 📎 Sites stratégiques potentiel : Gisors et Etrépany Identifier un lieu de rassemblement par commune.	• CC VN • CD		
3.	Soutien à l'acquisition de vélo électrique sur le modèle des prêts à taux zéro initiés par le Département de l'Eure 📎 Engager une étude de marché Ne pas réserver ces dispositifs seulement aux villes.	• CC VN		
3.	Création d'un club de randonneurs vélo électrique.	• CD (Conférence des financeurs)		

Et si on s'inspirait ? Exemple de ce qui se fait ailleurs...

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Co-voiturage			Aménagement d'aires de covoiturages	Coût variable selon la taille et le terrain : de 1000 à 50 000
			Création, hébergement et maintenance d'un site internet de covoiturage à l'échelle du département	Conception du site : autour de 30 000 € Maintenance : 6 à 10 000 € par an
	Axe Acigné Rennes	Rennes métropole, Acigné, Keolis	Chaque usager dispose d'une vignette sur sa carte Korrigo (unique carte de transport pour toute la Bretagne). Les conducteurs se rendent visibles via un macaron situé sur leur pare-brise et les passagers récupèrent un panneau en tissu indiquant Rennes ou Acigné Carotte: les adhérents au service reçoivent 5 titres de transport Retours d'expériences en début et milieu d'année	Non communiqué
	Communes adhérentes	Rézo Pouce	Rézo Pouce, réseau d'auto-stop. Les passagers se présentent à un arrêt identifié et présentent un carton estampillé Rézo Pouce avec leur destination. Les covoitureurs doivent être membre du réseau.	7500 euros pour les communes adhérentes
Dernier kilomètre	Parc d'activité Labège Innopole – Labège	Réseau Tisséo	Constatant les difficultés à utiliser un autre moyen de transport que la voiture pour venir sur la zone d'emploi, la maison de la mobilité propose aux entreprises ou aux particuliers d'effectuer un diagnostic de mobilité afin de trouver les modes de transport adaptés à leurs besoins. Elle propose notamment un service de location de vélo permettant aux employés d'effectuer le dernier km entre la gare, où la maison de la mobilité est située, et l'entreprise du salarié.	100 000 € par an toutes activités confondues
Mobilités douces	Département de l'Eure	Conseil départemental de l'Eure	Pour l'achat d'un vélo électrique, le Département expérimente le prêt à taux zéro pour les 1000 premières demandes à partir du 1er janvier prochain. (http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/cache/bypass/accueil_eure_en_ligne?id=25408)	1000 € de subvention par vélo financé

8. Conforter la stratégie touristique

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Sur le plan touristique, le Vexin normand pâtit aujourd'hui de son manque de positionnement stratégique et d'une image insuffisamment différenciante par rapport aux territoires voisins. Cette image requiert d'être travaillée en premier lieu avec les habitants qui méconnaissent pour la plupart leur territoire.

Consciente de cette situation, la Communauté de communes a initié depuis le 1er semestre 2017 un schéma de développement touristique afin de mettre en œuvre une stratégie qui dotera le territoire d'une véritable feuille de route lui permettant de s'affirmer dans un marché touristique hautement concurrentiel. Cela passe notamment par le développement d'une politique de « marque » à l'échelle de la nouvelle intercommunalité. Le territoire peut s'appuyer pour cela sur un patrimoine naturel, historique et culturel de qualité, et d'une situation géographique privilégiée. Il convient également d'améliorer la coordination entre les différents acteurs et de mieux structurer les filières hébergement et restauration, aujourd'hui en plein essor, afin de proposer une offre plus adaptée à la demande. Enfin, un rapprochement avec le PNR du Vexin Français constituerait une opportunité non négligeable, tant en apport d'expertise qu'en création de synergies. Le projet de territoire appuiera le Schéma touristique et les projets identifiés. Dans l'attente de l'élaboration du plan d'actions de ce dernier, des pistes sont proposées ci-contre. L'EPCI veillera à la bonne articulation entre la stratégie touristique énoncée dans le Schéma et les objectifs du projet de territoire et ce, dans une logique de cohérence optimum.





DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Création d'un hôtel à Gisors et projet de restauration de chaîne face à l'hôtel
- Prolongation de la Voie Verte jusqu'à la gare de Gisors et projet de vélo-route entre Gisors et Lyons-la-Forêt
- Lancement d'une étude « Vallées habitées » sur la vallée de la Lévrière
- Etude Eure Tourisme sur le développement touristique

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. L'aménagement de circuits touristiques
2. Le développement d'infrastructures touristiques (offre d'hébergement et de restauration, aires de loisirs et de pique-nique, aires de camping car, etc.)
3. La restauration du patrimoine historique et culturel du territoire
4. La création, l'extension et l'aménagement de voies vertes
5. L'aménagement de sites récréatifs et d'activités de nature

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Réalisation de circuits touristiques permettant de relier les sites touristiques via les rivières de l'Epte et de la vallée de la Levrière et permettant de mettre en avant le patrimoine historique et culturel du territoire:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Circuit touristique sur l'impressionnisme (à articuler avec le concours Peinture Plein Air porté par l'association Cultures croisées) • Circuit sur le patrimoine historique (restauration/valorisation/mise en scène des monuments), notamment des moulins le long de l'Epte (en s'inspirant de l'ouvrage « Circuit des moulins » de M. Catherine) • Circuit gourmands-gourmets (dégustation de cidre, bière, produits de la ferme, vente à emporter, cours de cuisine) • Circuits équestres, pédestres et de randonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires de sites • Associations • OT • Eure tourisme 		
2.	Création d'un site web qui recense l'ensemble de l'offre d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> • OT 		
3.	<p>Restauration du patrimoine historique, culturel et artisanal emblématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des sites • Valorisation/restauration • Communication par le biais de circuits et d'évènements. 	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Propriétaires de sites 		
1-4.	Aménagement/création de vélo-routes (voir objectif 7) et voies vertes, par exemple, du chemin de la Reine Blanche à la gare de Gisors.	<ul style="list-style-type: none"> • CR • CD • CC VN 		
4.	Connexion des voies vertes avec d'autres chemins de balade, à pied ou à vélo.			
5.	Valorisation du patrimoine hydraulique (moulins) et hydrologique (rivières, étangs).	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • LEADER 		
2-5	<p>Développement de sites d'hébergements « atypiques » et en site naturel afin de répondre au double objectif de développement de nouvelles activités de nature et de développement de l'offre d'hébergement: cabanes dans les arbres, fermes pédagogiques, camping en pleine forêt pour découvrir la nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites d'hébergement, leur profil et la clientèle visée • Identification des manques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire/gestionnaire de sites • CC VN • LEADER • CD 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	Coopération avec les sites historiques des territoires voisins (château de Vascoeuil, abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérard, etc): relier les sites dans un parcours historique, recours à des personnages à visée pédagogiques communs, etc.	<ul style="list-style-type: none">• CC VN• OT• Propriétaires/ gestionnaires de site• PNR		
5.	Développement du Canoë Kayak sur l'Epte ainsi que sur les étangs (Dangu et Neaufles).	<ul style="list-style-type: none">• CC VN		

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Circuit touristique	Pays de la Châtre en Berry	Association de préfiguration de la maison européenne de la poésie en Pays de George Sand	<p>Dans le cadre de la préfiguration de l'action « Mettre en poésie le Pays de George Sand », mise en place de projet permettant d'interroger la réalité du territoire au son histoire, de son patrimoine immatériel, de ses paysages, de ses évolutions et de son organisation sociale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - « actions pédagogiques autour du paysage »: Plusieurs groupes paysage créés sur le territoire du Pays de George Sand permettront aux enfants d'appréhender le territoire à travers son histoire, son paysage et sa culture. En développant un regard critique de l'action humaine sur le paysage. Seront abordés les thèmes du paysage dans la littérature, la peinture, l'architecture dans le paysage et son environnement et l'évolution du paysage et le regard croisé du naturaliste. - Regards croisés sur le village: Depuis 3 ans la Maison des Traditions de Chassignolles mène une réflexion sur l'insertion du bâti dans le paysage. Ce projet d'exposition « regards croisés sur le village » présentera l'évolution visuel du paysage de Chassignolles ainsi que les travaux de deux artistes plasticiens, qui, à leur manière, donneront leurs visions subjectives du paysage, en interrogeant, par leurs oeuvres, la réalité d'un environnement. 	<p>- 10 000 €</p> <p>- 12 500 €</p>

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Activité touristique récréative	Bassin de la Loire	Claude Janin (pêcheur)	Pêcheur depuis l'âge de 15 ans, Claude Janin fait découvrir à bord de son bateau les paysages de la Loire. Lors de ces balades, découverte du métier de pêcheur et de la faune et la flore locale, dégustation de vin de Loire et de produits locaux.	Non communiqué
	Lac Vättern (Suède)	Agence Suédoise de la Forêt	Identification de dix sites de démonstrations avec différentes caractéristiques (arbres géants, bois pâturé, ect.) pour devenir: des « salles de classes d'extérieur » à destination scolaires, des sites touristiques, et des laboratoires de paysage pour les chercheurs. L'ensemble de ces sites ont bénéficié d'aide à la restauration. Des cartes vont être créées pour les visiteurs intéressés. Cette initiative a été mis en place grâce à la collaboration des propriétaires, des collectivités territoriales, des scientifiques et des ONG.	5000 € par site 15 000 € de ressources humaines
	Commune de Baule et com com du Val d'Ardoux	La Corne des Pâtures	Il existe sur la commune de Baule une dynamique culturelle ancienne autour notamment des arts de la rue (festival Baule d'Airs, Carnabaule, résidence de la Compagnie la belle Image...), avec une mobilisation importante de bénévoles sur les événements organisés. L'association la Corne des Pâtures, issue d'un collectif, souhaite donc profiter de l'opportunité de la Loire à vélo, dont le tracé passe par la commune, pour mettre en place une ginguette, et en faire un nouveau lieu éco responsable de programmation culturelle saisonnier qui touche aussi bien les touristes de passage que les habitants du territoire. Il est également prévu de connecter ce nouveau lieu à un autre parc culturel situé de l'autre côté de la Loire, notamment au travers d'actions de valorisation des jardins.	270 608 €

9. Ajuster l'offre de formation par une meilleure connaissance des besoins et coordonner l'action des acteurs de l'emploi et de l'économie

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

En dépit d'une hausse des créations d'emplois, la Communauté de communes du Vexin Normand connaît un taux de chômage élevé (14,5% en 2014) et est particulièrement soumise à des effets de captation des bassins d'emplois extérieurs. Cette situation impacte particulièrement les plus jeunes, laissant craindre leur départ du territoire. Parallèlement, l'économie locale, malgré une sphère productive encore fortement présente sur l'ex-communauté de communes du Canton d'Etrépnay, tend à se résidentialiser. Ce double phénomène soulève un certain nombre d'enjeux en termes de formation et de création d'emplois. Si une offre de formation existe sur le territoire, elle n'est pas forcément adaptée aux besoins actuels. De plus, elle ne parvient pas à mobiliser suffisamment les entrepreneurs locaux. De fait, il convient d'une part de mener des études des besoins en emplois et en compétences sur territoire, et d'autre part de mettre en réseau les différents acteurs de l'emploi afin d'adapter l'offre de formation existante à la demande.

Comme pour le reste des objectifs à dimension économique, ces réflexions doivent s'intégrer dans cadre stratégique à dimension communautaire visant à préciser les spécificités, potentialités et avantages comparatifs du territoire pour un positionnement plus concurrentiel de son économie.


DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- Une association intermédiaire – Dynamic'Emploi – située à Gisors et à Etrépnay
- Une antenne de l'Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio-professionnelle (ALFA) à Gisors
- A partir de 2018, permanence CCI/CMA et Maison de l'entreprise communautaire à Gisors
- Déploiement de la fibre optique pour faciliter le fonctionnement des entreprises
- Mise en place d'espaces de co-working à destination des entreprises, des associations et de la Communauté de communes

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La mise en réseau des acteurs de l'emploi
2. Une démarche de recensement des besoins en emplois et en compétences du territoire
3. Le développement de formations adaptées aux besoins des entreprises locales
4. L'information et la valorisation des métiers existants sur le territoire

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Réalisation d'un comité développement économique rassemblant les différents acteurs du territoire (directeurs d'établissements de formation professionnelle, chefs d'entreprises, élus, CCI et associations d'insertions sociale et professionnelle). Cette agence doit être l'interlocuteur unique entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Coordination avec les autres structures du territoire (Point-Info Jeunesse).</p> <p> <i>S'appuyer sur les étudiant lice pro ou master en alternance pour être un relai permanent.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs d'entreprise • Elus • CCI • Associations d'insertion • Établissements de formation • Étudiants • Service civique 		
2.	<p>Réalisation d'une étude sur le développement économique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation besoins des entreprises et offre de formation • Adéquation offre et demande en matière de foncier d'entreprise <p> <i>Réaliser un sondage auprès des entreprise sur les besoins actuels et à court terme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi • CCI/CMA • Lycées • CR • Rectorat • CC NV • EPFN • CD 		
2.	<p>Mise en réseau des établissements d'enseignement et des entreprises volontaires afin de démocratiser les stages de découverte en 3^e, ceux des lycées et des étudiants, avec les entreprises du territoire partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • GIRGEC • Collèges/ lycées 		
3.	<p>Création d'un programme de formation au numérique à destination des publics en situation de décrochage scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Education nationale • Espaces de co-working 		

Mais aussi...

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
3.	Création de formations professionnelles technologiques (métallurgie, chaudronnerie, métiers du numérique et de la communication, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Education nationale • Entreprises 		
3.	Encouragement des jeunes post-3 ^{ième} à s'orienter vers les centres de formation : <ul style="list-style-type: none"> • Développement des internats • Aides financières pour le logement, les déplacements, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • CR 		
4.	Création d'une journée porte ouverte des entreprises du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • GIRGEC/BNI 		
3-4.	Accueil d'apprentis dans les collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • CC VN • Centres de formation 		

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Numérique	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	Stratégie urbaine numérique : Création d'un fablab numérique pour donner aux jeunes en décrochage scolaire des compétences en matière de numérique. Les entreprises partenaires confient aux jeunes du programme des missions (ex: réalisation d'un logo) qu'ils réalisent accompagnés de d'animateurs. http://www.gonesse.lesconnecteurs.fr/	724 117€ (2015/2016)

10. Accompagner l'installation d'entreprises par des équipements et outils adaptés

DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Soumis à des problématiques d'emplois et de chômage, l'accueil de nouvelles entreprises et de travailleurs indépendants constitue aujourd'hui un enjeu primordial pour la Communauté de communes du Vexin Normand. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur son cadre de vie privilégié et sa position géographique stratégique en périphérie de la région parisienne. Il convient néanmoins de favoriser leur implantation sur le territoire en leur offrant des équipements et des outils adaptés à leurs activités, notamment en termes d'infrastructures, de télécommunication, de foncier et d'immobilier. En effet, il est nécessaire aujourd'hui d'étendre le haut débit à l'ensemble du territoire et de développer une offre foncière reposant à la fois sur la création et/ou l'extension de zones d'activités économiques et la mise à disposition de locaux indépendants, notamment dans les centres-bourgs. Pour cela, le territoire pourra exploiter les friches industrielles existantes (Altuglas à Bernouville) et les locaux vacants (centre de tri du Sygom à Etrépagny).

Là aussi, le territoire doit engager une réflexion préalable sur les entreprises qu'ils souhaitent attirer afin de consolider/étendre les filières existantes et favoriser la création d'emplois. Cette stratégie devra prendre en compte les impacts potentiels en termes d'aménagement découlant de ces choix économiques.




DE QUOI PART-ON ? QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EXISTANTES

- 80 ha aménagés en 7 zones d'activités d'entreprises
- Des réserves foncières (NAZ) disponibles sur le territoire

QUE FAIT-ON ? LES CHAMPS D'INTERVENTION SUR CET OBJECTIF

1. La conduite d'opérations foncières ou immobilières à destination des entreprises
2. Le développement des outils numériques au service des entrepreneurs

Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Champs d'intervention	Exemple de projet	Acteurs impliqués	Contrat de ruralité	Contrat de territoire
1.	<p>Création ou extension de zones d'activité dans le cadre d'une réflexion globale à l'échelle de l'EPCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail sur la mixité fonctionnelle des zones d'activité du territoire afin d'en faire de véritables « quartiers » au bénéfice des employés et de potentiels habitants. Réflexion à conduire dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux • Réflexion sur la reconnexion des ZA avec la ville (aménagement de liaisons douces entre les zones artisanales périphériques et les centres ville, extension de l'offre de services itinérantes aux ZA, etc.) <p> <i>Articuler la réflexion sur les liaisons douces avec le projet touristique « cité vélo » sur Gisors. A soumettre sur Etrépnay</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de nouveaux sites en fonction des besoins et des équipements existants <p> <i>Prendre en compte les démarches existantes : étude en projet sur les ZAE existantes, étude de requalification de la ZI de Gisors en projet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • EPF de Normandie • Commune de Gisors • Commune d'Etrépnay 		
1.	<p>Réhabilitation ou création de locaux d'entreprises au sein des centres ville</p> <p><i>Projet « quartier de la gare » à Gisors pour accueillir des activités tertiaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CC VN • Ville de Gisors • CR • CD • CCI 		

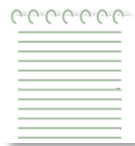
Projets prioritaires à explorer ou concrétiser

Thème	Territoire	Pilote	Description	Coût
Co-working	Le Perche	SCOP Superlipopette	Développement d'un makerspace rural au sein de Mutinerie Village: un espace de co-working et co-living rural. En 1 an accueil de 400 personnes, 30 évènements (évènement, formation séminaires, chantiers participatifs, débats) http://coworking.mutinerie.org/	150 885 €
	Chartre en Berry et Val de Creuse Val d'Anglin	ADAR CIVAM	Le territoire du sud de l'Indre est maillé de nombreuses petites entreprises du secteur de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce dont la relève n'est pas assurée. Ne pouvant pas compter sur la création de grandes entreprises pour se structurer, le territoire compte sur l'arrivée de très petites entreprises et doit donc travailler sur sa visibilité et son offre d'accueil destinée aux populations urbaines ayant un projet de vie, de travail à distance ou de création d'activité en milieu rural. A la suite de la réalisation d'un diagnostic permettant d'identifier les atouts du territoire et les métiers disponibles, et donc le potentiel d'accueil, une campagne de communication a été réalisée ainsi que l'organisation de séjours de découverte et la création d'un espace de co-working.	65 184 €
Solutions de mobilité	Parc d'activité Labège Innopole – Labège	Réseau Tisséo	Constatant les difficultés à utiliser un autre moyen de transport que la voiture pour venir sur la zone d'emploi, la maison de la mobilité propose aux entreprises ou à leurs salariés différentes solutions afin qu'ils privilégient des modes de déplacement plus durable: <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic mobilité avec les salariés - Service de location de vélo pour les salariés souhaitant venir en transport en commun - Organisation de cafés mobilités inter-entreprises permettant aux salariés souhaitant faire du covoiturage de se connaître. 	100 000 € par an toutes activités confondues

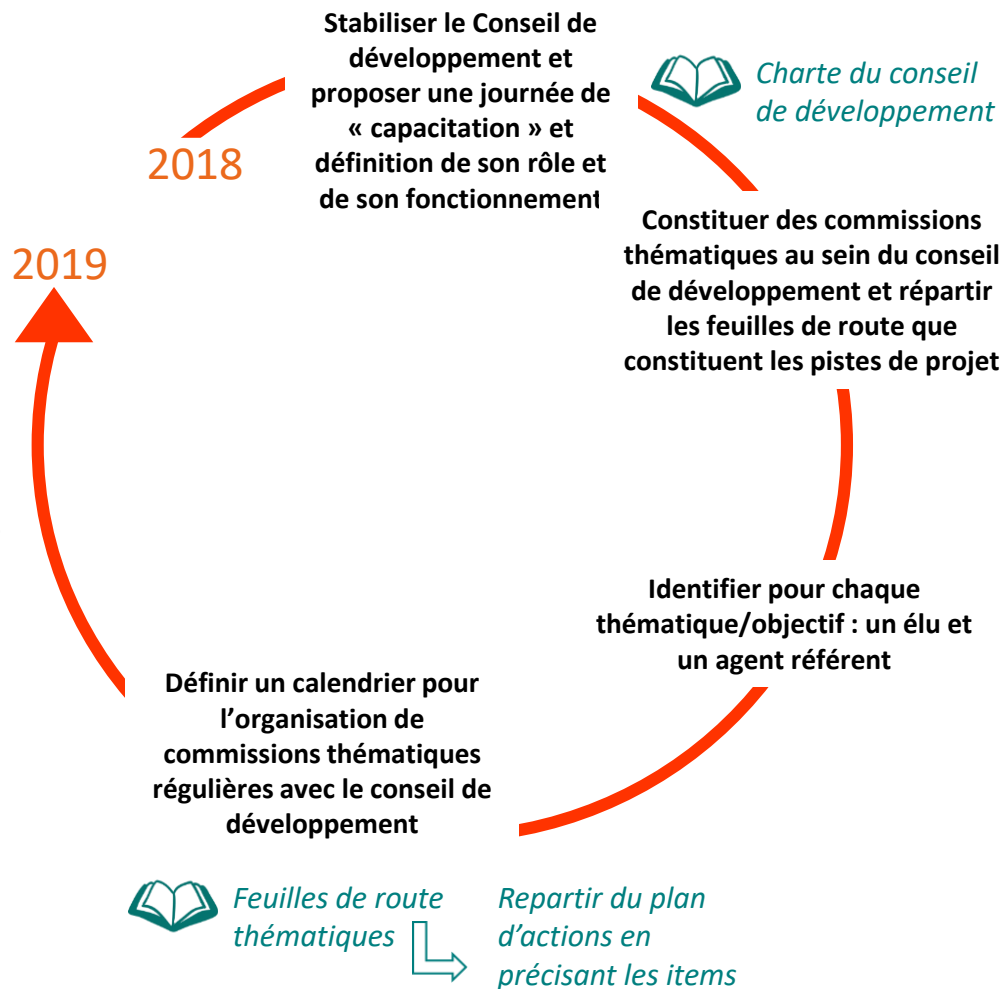


L'ORGANISATION ET PILOTAGE

La conduite et le pilotage du projet de territoire



Proposition de feuille de route pour le lancement du projet de territoire



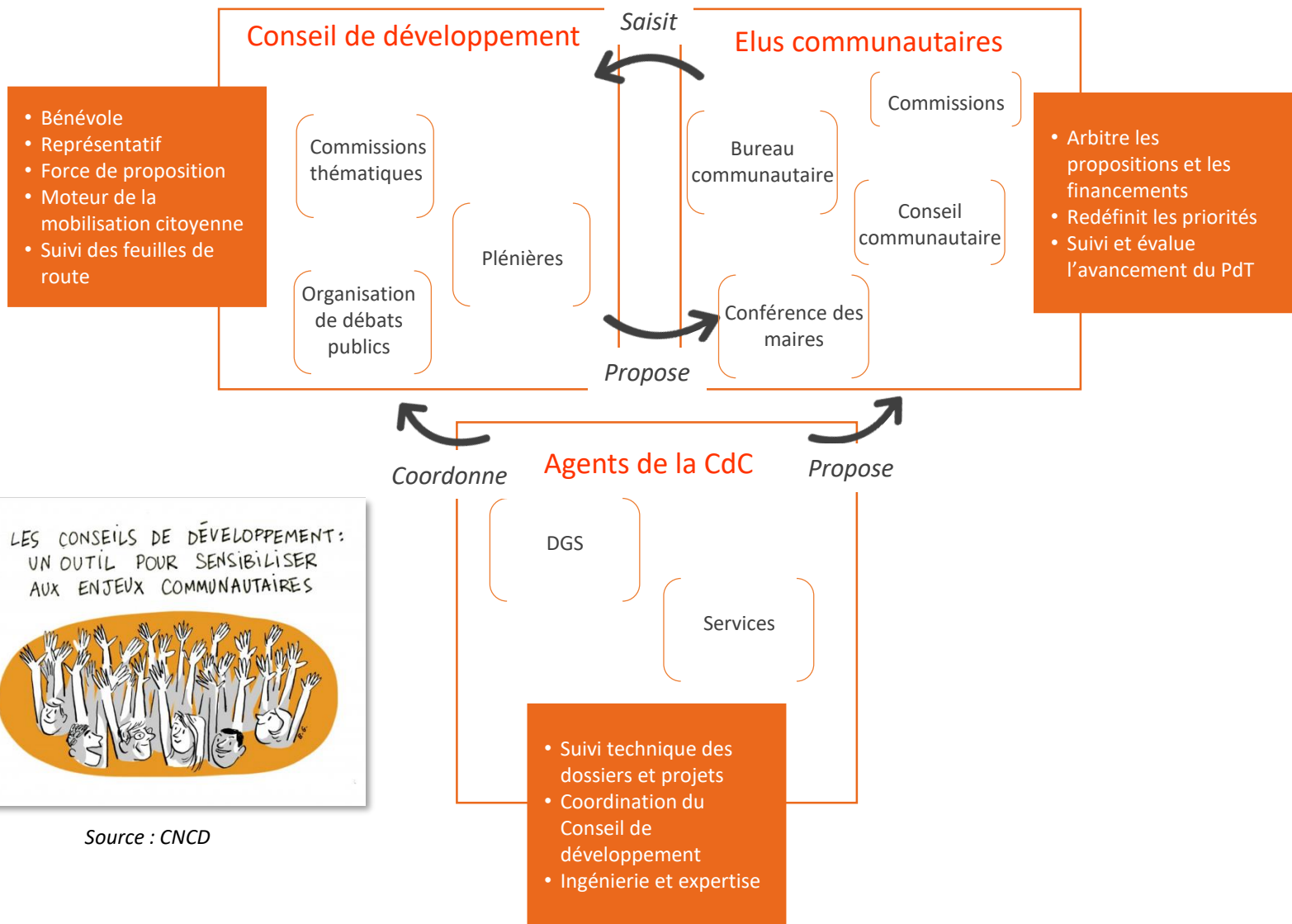
Les outils ... utiles pour lancer la première année du projet

- ✓ Une version communicante du projet de territoire à diffuser largement aux acteurs, citoyens et partenaires
- ✓ Des indicateurs simples pour vérifier la bonne mise en œuvre du programme (à définir collectivement)
- ✓ Une mailing list des membres du Conseil de développement pour des envois d'informations réguliers (compte-rendu, invitations, informations diverses)
- ✓ Un ou plusieurs agents référents de l'ensemble du projet
- ✓ Une feuille de route annuelle par thématique ou objectif
- ✓ Un rétroplanning annuel des « moments de vie » du projet (instances consultatives, décisionnelles, évaluation, actualisation, concertation, etc.)



La conduite et le pilotage du projet de territoire

Proposition de gouvernance



Source : CNCD

La conduite et le pilotage du projet de territoire

Zoom sur le Conseil de développement

Le rôle du Conseil de développement

Selon la volonté des élus du territoire, le **Conseil de développement** peut se voir assigné des rôles et une position de natures assez différentes ; il peut ainsi être une instance :

- **purement consultative**, intervenant uniquement sur saisine de l'organe décisionnel de l'EPCI, ou bien dotée en plus d'une capacité d'autosaisie ;
- **chargée de coproduire la stratégie**, des projets dans des champs thématiques spécifiques, voire des actions ;
- **dotée de moyens d'animation** lui permettant d'animer leur structure, conduire des études, mobiliser les acteurs,
- visant à développer le **dialogue entre acteurs de différents domaines**, et entre ces acteurs et les élus, dans la perspective d'initier de nouveaux modes et de nouvelles habitudes de travail dans le territoire.

Certains de ces rôles sont compatibles et le choix peut être de les combiner. Mais il est dans tous les cas essentiel de définir précisément ce qui est attendu du conseil de développement, au-delà de l'obligation réglementaire d'en mettre un en place.

Il est en tout nécessaire de définir et d'explicitier objectivement ces missions, par exemple à travers une **charte du Conseil de développement**



Ateliers de travail du Conseil de développement du Vexin Normand

Le cadre réglementaire

Le texte de loi n°2014-52 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) stipule : « un conseil de développement territorial réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs (...). Il est consulté sur les principales orientations du comité syndical du pôle et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Le rapport annuel d'activité établi par le conseil de développement fait l'objet d'un débat devant le [conseil communautaire]. Les modalités de fonctionnement du conseil de développement sont déterminées par les statuts de [l'EPCI] ».



La conduite et le pilotage du projet de territoire

Zoom sur le Conseil de développement

Les élus au sein du Conseil de développement

Le texte de loi ne prévoit pas explicitement la possibilité que le Conseil de Développement comprenne des élus. Il est donc préférable de prévoir une composition reposant **uniquement sur des représentants de la société civile**.

Cela étant, la question de la place des élus et du rôle du Conseil de Développement vis-à-vis du conseil communautaire est fondamentale. L'expérience des conseils de développement montre le **risque de s'en tenir à une sorte de conseil économique et social territorial** produisant un rapport d'activité annuel et des avis, sur saisine ou autosaisine, qui ne sont pas toujours suivis d'effets. Cela a pu générer, sur la durée, deux types d'évolution : soit une démobilisation progressive des membres, soit la montée d'une posture de contestation.

L'identification **d'un ou plusieurs élu(s) référent(s)**, intervenant soit en fin de séance, soit lors d'échanges en comité plus restreint avec des représentants du Conseil de développement peut permettre une articulation plus systématique entre le Conseil de développement et les instances politiques de la Communauté de communes.

*Ateliers de travail du
Conseil de développement
du Vexin Normand*



Modalité de fonctionnement

Plusieurs recommandations peuvent être formulées à propos des modalités de fonctionnement du Conseil de Développement :

- Identifier les moyens d'animation qui peuvent être mobilisés (équipe de la Communauté de communes, partenaires, etc.) : c'est en grande part en fonction de cela que sera définie la **feuille de route** du Conseil de Développement : objectifs et thèmes de travail, productions attendues, calendrier, réunions de synthèse...
- Définir des thèmes à traiter, en nombre pas trop élevé, avec un objectif de production précis, un calendrier.
- Organiser des groupes de travail (**commissions thématiques**) pour chacun de ces thèmes et identifier les acteurs à associer.
- Eviter de multiplier les réunions : le meilleur moyen est de définir dès le départ le nombre de réunions nécessaires et leurs dates, avec les objectifs précis de chacune et de s'y tenir par la suite.
- Déterminer les méthodes d'animation les plus appropriées à chaque réunion, en fonction des objectifs de celle-ci.
- Définir les modes de synthèse des travaux des différents groupes thématiques.



ANNEXE

Correspondance des fiches actions du projet de territoire avec les contractualisations en cours

Projets	MO	Contrat de territoire	Contrat de ruralité	Objectif du projet de territoire
Requalification de la ZI de Gisors	CCVN	X		10
Extension de la Zone Industrielle de Gisors (anciennement Mont Magny)	CCVN	X		10
Extension de la ZAC de la Porte Rouge à ETREPAGNY	CCVN	X		10
Réhabilitation logement social	Guerny	X		5
Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)	CCVN	X		5
Revitalisation du Centre Bourg d'Etrépagny	Etrépagny	X	X	4
Redynamisation du Centre Ville	Gisors	X	X	4
Construction salle communale/associations en remplacement du barnum	la Neuve Grange	X		4
Restauration du château de Gisors - Barbacane et Tour du prisonnier + travaux d'urgence de mise en sécurité des murailles du chateau	Gisors	X	X	8
Création liaison douce entre la voie verte Gisors/Gasny et le camping de Dangu	Dangu	X	X	7-8
Extension de la voie verte vers le centre ville et la gare de Gisors	CCVN	X	X	7-8
Création d'un vélo route entre Gisors et Lyons la Forêt	CCVN	X		7-8
Création d'aires de camping car	CCVN	X		8
Reconversion de l'ancien presbytère en mairie + agence postale	Heudicourt	X	X	4-8
Restructuration d'un bâtiment en mairie et bibliothèque	Bézu St Eloi	X		4
Structuration des Services Administratifs et aménagement de locaux de la CCVN	CCVN	X	X	1-4
Agrandissement local technique et réserve	Neaufles St martin	X	X	4
Rénovation ancienne mairie pour création logement	St Denis le Ferment	X		4
Réhabilitation Mairie	Longchamps	X		4-5
Rénovation de toiture du groupe scolaire	Neaufles St martin	X		4

Correspondance des fiches actions du projet de territoire avec les contractualisations en cours

Projets	MO	Contrat de territoire	Contrat de ruralité	Objectif du projet de territoire
Réhabilitation des écoles avec mise en accessibilité	Gisors	X		4
Regroupement écoles du SIVOS de Vesly	SIVOS Vesly	X	X	3
Construction d'un restaurant, garderie et micro-crèche au groupe scolaire	Château sur Epte	X		3
Transformation terrain de foot en Terrain synthétique	Gisors	X	X	3-4
Réalisation par le biais d'une opération de réhabilitation d'un équipement culturel communautaire sur Gisors composé d'un complexe cinématographique et d'une médiathèque	CC VN	X		3
Création espace vie, parcours santé multisport avec prolongation d'une liaison douce avec pique nique	la Neuve Grange	X	X	3
Rénovation du bâti de l'église	Gisors	X		8
Réhabilitation patrimoine local avec mise en conformité sécurité et accessibilité	Villers en Vexin	X	X	4-8
1. Création Extension ZA d'Etrépagny	CC VN		X	
2. Restauration Eglise de Guerny	Guerny		X	8
Rénovation Eglise de Longchamps	Commune de Longchamps		X	8
8. Travaux mairie pour mise aux normes PMR	Commune Morgny		X	4
Extension du cimetière	Neaufles St Martin		X	4
16. Restauration porche église	Commune Puchay		X	8
17. Restauration vitraux église	Commune Authevernes		X	8
Restauration du four à pain	Commune Mesnil S/Vienne		X	8
Rénovation du bâti de l'église	Commune Gisors		X	8
Aménagement paysager entrée de bourg RD 6 côté les Thilliers	Commune Gamaches		X	4
Réhabilitation écoles avec mise en accessibilité PMR	Commune Gisors		X	4
Sécurisation cantine-garderie	SIVOS d'HACQUEVILLE		X	4